

AFRIQUE INDUSTRIE

PRIX 10 FF - N° 52 - 15 JUIN
Mensuel d'informations industrielles et économiques

infrastructures

05 948



Le 2^e plan
quinquennal
de la Haute-Volta
(1972-1976)

L'usine VOLTE
de Koudougou
(Haute-Volta)

LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE LA HAUTE-VOLTA

par M. Marc Tiémoko GARANGO
ministre des Finances et du Commerce



Les Voltaïques seront reconnaissants à AFRIQUE INDUSTRIE INFRASTRUCTURES de l'édition d'un numéro spécial consacré au développement économique de la Haute Volta.

Notre pays est en effet trop peu connu en dehors de ses frontières.

Certes, il est handicapé par sa position géographique et la rigueur de son climat.

Mais il abrite une population nombreuse et courageuse qui mérite d'être aidée.

La Haute Volta est un pays dont la très grande majorité de la population paysanne subsiste dans les villages à peu près à l'écart des circuits monétaires et de l'économie de marché.

Mais cette population est fière de son histoire, de ses traditions et de sa culture millénaire.

En dehors du bref épisode de la colonisation, elle a toujours été libre de toute domination étrangère et elle entend bien le rester sans manquer pour cela aux devoirs de la solidarité africaine et de l'amitié avec tous les peuples.

Indépendante depuis 1960, la Haute Volta a fait face très difficilement aux charges que lui imposait son nouveau statut d'état souverain.

L'inexpérience financière des premiers dirigeants a abouti à une grave crise de trésorerie qui a provoqué la chute du régime le 3 Janvier 1966.

La population a confié le pouvoir à l'Armée. Celle-ci, en quelques années, grâce à des mesures d'austérité courageusement acceptées par l'ensemble des citoyens, a pu régler toutes les créances intérieures, reconstituer les ressources de trésorerie, restaurer le crédit de l'Etat.

Le régime Militaire, soucieux de l'avenir, a lancé le premier Plan de Développement 1967-1970 dont les investissements se sont élevés à près de 20 milliards CFA.

Conformément à ses promesses, l'Armée a rendu le pouvoir aux Civils en 1971 et le nouveau Gouvernement s'est aussitôt attaché à la mise au point du second plan de développement 1972-1976.

Plus ambitieux que le précédent, il prévoit un total d'investissements de 63 milliards.

La Haute Volta est décidée à mobiliser toutes ses énergies pour assurer son succès.

Mais ce dernier dépend dans une large mesure des concours extérieurs dont la Haute Volta a besoin pour développer son agriculture, moderniser son élevage, explorer son sous-sol, jeter les bases d'une industrie nationale, développer ses infrastructures.

Nous disposons de deux atouts :

— une population courageuse résolue à vaincre les handicaps résultant de la situation géographique, de l'hydrologie et de l'écologie.

— des finances saines qui devraient rassurer les investisseurs étrangers.

Je souhaite que ce numéro spécial d'AFRIQUE INDUSTRIE INFRASTRUCTURES fasse mieux connaître notre pays et porte témoignage de sa volonté de réaliser son "décollage" économique et d'assurer dans le progrès social et la liberté de meilleures conditions de vie aux générations futures.

L'Intendant Militaire
GARANGO Tiémoko Marc./

Le plan voltaïque

LA SITUATION DE L'ECONOMIE A L'ISSUE DU 1er PLAN

La structure de l'économie Voltaïque, analysée à partir des comptes économiques détaillés de 1968 et de ceux de 1964 et des comptes prospectifs légers de 1970, présente 4 caractéristiques essentielles.

"Le secteur productif, malgré un dualisme très prononcé, présente des forces et des faiblesses diverses".

Le secteur traditionnel, qui demeure prépondérant avec 76 % de la production et 83,5 % de la valeur ajoutée en 1968, est "fortement replié sur lui-même" (80 % d'autofourniture, 51 % de production auto-consommée).

Le secteur moderne dépend très largement de l'extérieur (47,9 % de produits importés dans le domaine des fournitures) et des administrations qui représentent 16,5 % des utilisations finales dans la production moderne.

Les branches entraînant, celles qui achètent beaucoup aux autres branches et leur vendent peu, sont notamment par ordre décroissant, les industries textiles, l'artisanat alimentaire, l'habitat traditionnel, les industries alimentaires et les transports modernes.

"L'ensemble du secteur primaire ne joue pas le rôle moteur qui lui revient", les branches limitantes étant surtout représentées par l'agriculture, l'élevage, la pêche, les transports traditionnels, les services modernes.

La création d'emplois est faible dans les secteurs secondaire et tertiaire qui ne comptent que 108.895 travailleurs sur un total de 2.010.330, dont 40.672 pour le seul commerce traditionnel ("ce qui peut signifier la multiplication des revendeurs") et 12.543 pour le secondaire et tertiaire modernes.

La productivité par activité (rapport de la valeur de la production sur l'effectif des travailleurs) ne représente que 33.552 Fr CFA par travailleur pour le secteur traditionnel (18.433 Fr CFA par travailleur agricole) contre 1.687.874 Fr CFA pour le secteur moderne (maximum de 2.572.617 dans les industries alimentaires).

Les ressources par tête des ménages en provenance des différentes branches s'établissent à une moyenne de 27.765 Fr CFA dans le secteur traditionnel (17.980 Fr CFA pour le secteur rural), dont 15.050 Fr CFA de ressources monétaires, contre 541.418 dans le secteur moderne (1.149.397 Fr CFA pour les services divers), dont 461.691 Fr CFA de ressources monétaires.

Les salaires versés en 1968 s'élevaient à 4.941 millions (4.220 millions pour le secteur moderne) et les revenus bruts des entreprises individuelles à 57.317 millions

(54.746 millions pour le secteur traditionnel).

"Le rôle des administrations apparaît capital en matière de répartition des ressources financières mais de portée inégale dans le domaine économique".

— La redistribution des recettes se traduit globalement par un transfert net de l'extérieur (9.053 millions de ressources procurées aux administrations, soit 49,4 % des ressources totales des administrations, et seulement 1.978 millions de transferts) au profit des ménages (2.788 millions de ressources procurées et 9.563 millions de transferts) sous forme de pensions militaires et par le truchement des salaires, ainsi que par une redistribution à l'intérieur de l'ensemble des entreprises qui procurent 6.394 millions de ressources aux administrations et en reçoivent 6.694 millions de transferts. "Ceci signifie encore que la fiscalité prélevée sur les entreprises et les ménages ne suffit pas à couvrir les dépenses des administrations".

"Le poids des administrations dans l'économie nationale est élevé", leurs dépenses

d'un montant de 18.335 millions en 1968 représentant 25,9 % de la PIB (70.727 millions), mais seulement 8,4 % des dépenses des agents économiques.

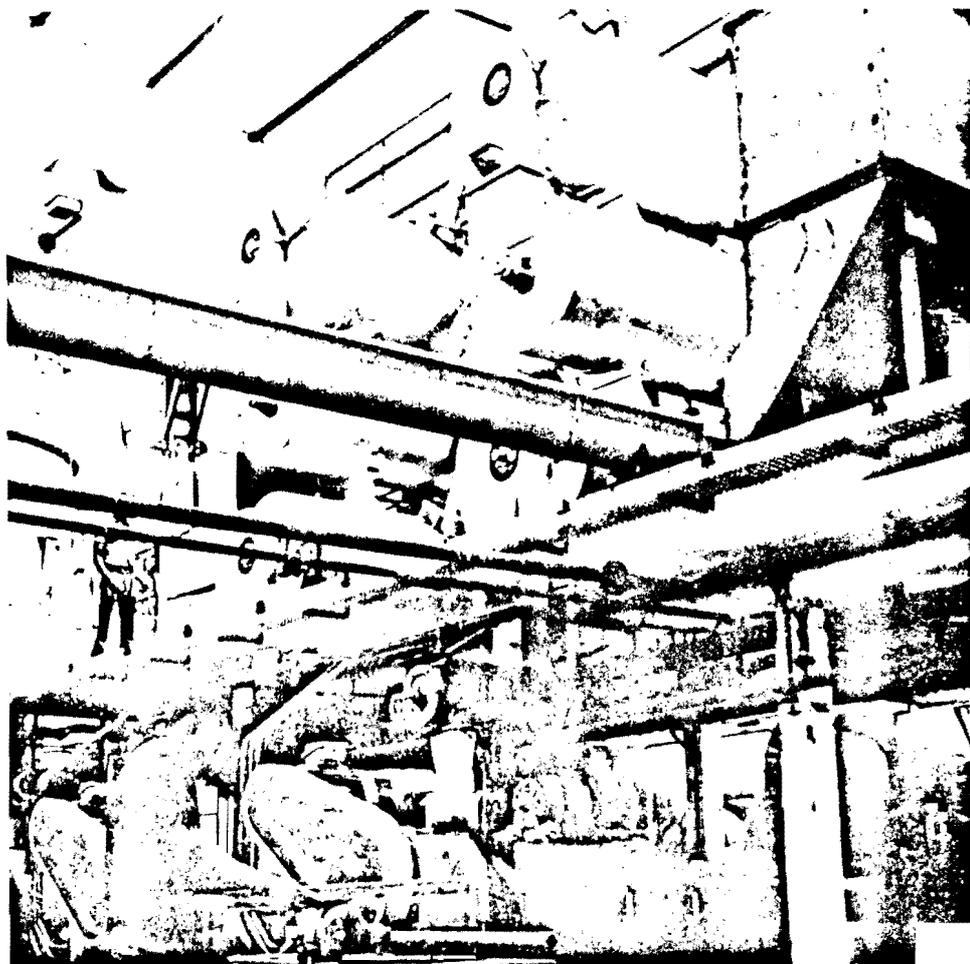
— Les investissements des administrations représentent 39,4 % de la totalité des investissements bruts et 56,2 % de ceux du secteur moderne. "Le financement de ces investissements se fait pour près de 70 % sur aides extérieures. C'est dire la part limitée des investissements sur fonds locaux et notamment budgétaires".

Les dépenses des services économiques ne représentent que 8,8 % (1.606 millions) du total des dépenses des administrations. "Une telle faiblesse est peut-être une des causes de la stagnation du développement alors qu'une somme de 1,3 milliard reste dans la capacité de financement".

"Le niveau de vie très bas et très inégal des populations est le reflet de l'économie actuelle".

— Les ressources globales des ménages étaient évaluées à 74.571 millions Fr CFA en 1968.

l'usine CITEC.



Le plan voltaïque

Après déduction des impôts (2.535 millions) et de leur participation au financement des investissements (1.257 millions), le revenu disponible s'établit à 70.779 millions, pour une population évaluée à 5.018.000 habitants, un revenu disponible par tête de seulement 14.105 Fr CFA. "Du fait des bas revenus des producteurs du secteur primaire et malgré le secteur moderne, la moyenne des revenus des travailleurs des entreprises s'élève à 31.000 Fr CFA environ (27.764 Fr CFA pour les entreprises traditionnelles à 541.418 Fr CFA pour les entreprises modernes secondaires et tertiaires) tandis qu'il est de 66.700 Fr CFA pour les gens de maison et de 360.000 Fr CFA pour les travailleurs du secteur public".

— Les revenus des entreprises individuelles (57.317 millions) représentent 76,86 % des ressources des ménages et les salaires et charges 16 % (12.127 millions, dont 7.066 millions pour l'administration).
— Les dépenses d'alimentation représen-

lent 67,4 % des dépenses de consommation des ménages (dont 80,6 % de produits locaux traditionnels) contre 10,2 % pour les dépenses en services divers, 7,9 % pour l'habillement, 6,7 % pour l'énergie... L'épargne (capacité de financement) est très réduite avec 233 millions, soit 0,31 % des dépenses des ménages.

L'important déficit de la balance commerciale trouve sa contrepartie dans l'excédent des transferts financiers extérieurs.

— Le taux de couverture des importations (13.039 millions) par les exportations (6.548 millions) s'établit à 50,28 % (45 % en 1970) représentant un déficit de la balance de 6.491 millions.

— Les transferts financiers en provenance de l'extérieur (11.853 millions dont 9.053 millions pour les administrations) ajoutés aux exportations sont supérieurs de 1.387 millions (capacité de financement) aux importations et aux transferts vers l'extérieur (3.975 millions).

L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE

L'évolution de l'économie voltaïque de 1964 à 1970 permet notamment de dégager les grandes tendances des transformations structurelles.

Le taux de croissance de la PIB a été moyen durant le plan (1967-1970), de l'ordre de 5,9 % par an (4,1 per capita compte

tenu d'un taux d'accroissement démographique de 1,8 %).

"Cette croissance est nominale car elle a été absorbée en grande partie par la hausse des prix qui n'est pas très bien connue... Le taux moyen de croissance réelle peut se situer entre 2 et 2,5 % per capita".

(En millions Fr CFA)	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
PIB	63.365	65.315	63.645	65.390	70.727	75.746	80.140
Croissance Dib (par tête)		+ 3 %	— 25 %	— 2,7 %	+ 8,1 %	+ 7 %	+ 5,8 %
FBCF	5.027	5.453	4.613	4.350	4.717	6.640	6.505
Croissance FBCF		+ 8,4 %	— 15,4 %	— 5,7 %	+ 8,4 %	+ 40,7 %	— 2 %
Investiss.			3.900	3.307	4.183	6.214	6.053

La disparité des croissances sectorielles se traduit par un classement des secteurs économiques en 3 groupes ; à croissance faible pour l'élevage (1,4 %), les bâtiments et TP (1,8 %), l'énergie (1,9 %), le commerce moderne (2,2 %) et les banques et assurances (2,5 %), à croissance moyenne pour l'agriculture (3 %), le secteur traditionnel autre que l'agriculture (3,3 %) et les services du secteur moderne (4 %) et à croissance rapide pour les transports et les PTT (8,3 %) les industries des métaux (12,5 %), les industries diverses (18,5 %), les industries alimentaires (22 %) et les industries textiles (40 %).
L'influence du plan sur la croissance a été réelle.

— "Les investissements ont joué un rôle moteur prédominant".

Le coefficient de capital moyen entre 1964 et 1970 (rapport de la FBCF cumulée de 1965 à 1970, soit 32.278 millions, sur la différence des PIB de 1970 et 1964, soit

16.775 millions) se situe à 1,9 alors qu'il était estimé antérieurement à 3.

— "La progression des échanges extérieurs et de leur déficit sont en partie la conséquence des programmes du plan", la croissance rapide des importations (53,4 % de 1966 à 1970) résultant des besoins d'équipement consécutifs aux décisions d'investissements et celle plus réduite des exportations (26,9 %) de la faiblesse des réalisations du plan et des interventions de l'Etat dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, principales branches exportatrices.

— La consommation des administrations et celle des ménages ont évolué en sens inverse avec une croissance de la consommation des administrations plus forte que la croissance de la PIB de 1964 à 1968 (3,3 % contre 2,8 %) et plus faible de 1968 à 1970 (3,3 % contre 4,4 %) et, pour les ménages, une croissance d'abord moins forte, puis plus élevée de 1968 à 1970 (4,6 %).

M.E. YAMEOGO ministre Voltaïque du Plan, de l'Industrie et des Mines.



Ministre voltaïque du Plan, de l'Industrie et des Mines, M. Edouard Yameogo est né le 27 Juin 1935 à Yako, dans le Nord de la Haute-Volta. Il fréquente l'Institut national agronomique de Paris (INA), l'Ecole nationale du Génie rural et la Faculté des Sciences économiques de Paris. Il obtient le diplôme d'ingénieur de l'INA de Paris et d'ingénieur civil du Génie rural.

D'octobre 1962 à octobre 1963, il est directeur du service du Génie rural de la République de Haute-Volta. De 1963 à 1964, il occupe les fonctions de ministre de l'Economie nationale, puis de 1964 à 1966, de ministre d'Etat chargé du Développement national. En marge de ses activités ministérielles, il est cumulativement gouverneur de la Banque Mondiale, chef de Mission aux Etats-Unis et au Japon, administrateur de la Société africaine d'Electricité et directeur général de la Société nationale des eaux. Il est ministre du Plan, de l'industrie et des mines depuis le 22 Février 1971, et président du Conseil des ministres des pays membres de l'Autorité du Liptako-Gourma (Mali, Niger, Haute-Volta).

Le plan voltaïque

LES MOYENS DE REALISATION DU 2^e PLAN (1972-1976)

LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements, soit 63.223 millions a été déterminé en tenant compte d'une part d'un taux de progression de 6,5 % (7 % de 1967 à 1970, soit de 65.390 millions à 80.140 millions) de la PIB qui passerait ainsi de 85.349 millions en 1971 à 116.924 millions en 1976 (31.575 millions d'augmentation) et d'autre part d'un coefficient moyen de capital de 2 (1,85 % de 1964 à 1970) entraînant 63.150 millions d'investissements (31.575 millions multiplié par 2).

La moyenne annuelle des prévisions d'investissements, passée de 8,4 milliards pour le plan quadriennal 1967-1970 (33.576 millions) et le plan intermédiaire 1971 (8.498 millions) à 12,6 milliards pour le niveau plan quinquennal, correspond à des variations importantes des tranches annuelles (minimum de 8.707 millions en 1975; maximum de 16.912 millions en 1973) dues notamment à l'existence de certains projets importants.

Millions Fr CFA	1972	1973	1974	1975	1976	Total	%
Secteur rural	3.230	3.972	4.293	3.581	3.829	18.905	29,9
Secteur moderne	4.065	5.230	2.793	1.131	738	12.959	20,5
Infrastructure	4.357	3.569	3.852	2.113	4.330	18.221	28,8
Secteur social	1.505	2.721	1.861	1.360	1.075	8.522	13,5
Information	474	108	69	32	9	692	1,1
Recherches	701	866	647	364	242	2.820	4,5
Moyens de l'Etat	370	446	120	126	42	1.104	1,7
TOTAL	13.702	16.912	13.637	8.707	10.265	63.223	100

LE FINANCEMENT

Le financement des investissements a été établi, compte tenu des possibilités du budget voltaïque, selon les probabilités des autres ressources (organismes locaux para-publics, secteur privé, aide extérieure) qui pourraient varier d'un minimum de 45,5 milliards à un maximum de 55,2 milliards (62 milliards en cas de début de réalisation du projet Tambao).

Les ressources budgétaires disponibles pendant la période du plan sont évaluées à 12.540 millions correspondant à une progression des montants annuels d'environ 1 milliard en début de plan à 3,7 milliards en 1976.

— Les investissements prévus sur budget national sont évalués à 8.018 millions Fr

CFA, contreparties de l'aide extérieure comprises.

— Les charges récurrentes supplémentaires nécessaires par rapport à 1971 pendant les 5 années du plan, qui seraient également prises en compte sur les ressources budgétaires disponibles, sont évaluées à 4.100 millions.

La répartition du financement concerne finalement :

— les ressources publiques voltaïques pour 21 % du total avec 13.491 millions Fr CFA dont 8.018 millions de crédits budgétaires, 4.181 millions de crédits d'organismes locaux (PTT, RAN, ORD, ASECNA, collectivités) et 1.292 millions d'emprunts locaux.

M. Fr CFA	Budget	Ress. locales	FAC	Aides bilat	FED	BIRD AID	ONU	Emprunts extér.	Privé
S. rural	2.463	747	5.108	1.282	3.105	5.117	636	—	447
S. moderne	74	1.267	340	893	1.607	260	28	5.655	2.458
Infrastr.	2.476	2.020	2.768	292	5.944	2.020	265	1.430	14
S. social	1.511	81	2.441	844	1.733	100	1.647	—	149
Informat.	69	—	150	473	—	—	—	—	—
Etudes	800	—	460	284	—	—	860	—	45
Etat	625	66	334	—	—	—	74	—	5
TOTAL	8.018	4.181	11.601	4.068	12.389	7.497	3.510	7.085	3.118

— les ressources privées pour 5 % avec 3.118 millions non ventilés entre privé intérieur et privé extérieur.

— les crédits extérieurs publics pour 74 % avec 46.614 millions.

Les prêts intérieurs (BND) ou extérieurs interviennent pour le quart du montant global et les subventions (budget, FAC, FED,...) pour les trois-quarts.

Pour le FAC, dont les prévisions de subventions ordinaires sont évaluées à un minimum de 6 milliards et à un maximum de 6,5 milliards et les subventions d'équipement à un minimum de 0,4 milliard et à un maximum de 2,5 milliards, "le montant des projets retenus pour proposés au financement dépasse le montant des crédits que la Haute-Volta peut, dans les conditions présentes, espérer obtenir de cette source extérieure d'aide. Il convient toutefois de remarquer que la différence représentée dans une certaine mesure des crédits déjà acquis sur les années antérieures pour la réalisation d'opérations qui se poursuivront ou débuteront durant le 2^e plan".

"Si le montant du 4^e FED est rapidement mis en place en 1975, le montant total des crédits susceptibles d'être acquis pendant le 2^e plan pourrait s'élever à 21,6 milliards, mais il paraît difficile d'absorber plus de 14 milliards" (prévisions minimales : 11,9 milliards; prévisions maximales : 14 milliards).

LES EMPLOIS NOUVEAUX

Les emplois nouveaux devraient pouvoir être satisfaits.

Le nombre des salariés du secteur moderne est évalué pour le secteur public à 19.653 agents civils et autres fin 1971, dont 13.026 agents civils (5.301 temporaires) et 6.627 autres agents, et pour le secteur privé et parapublic à 14.815 employés en 1970 (contre 11.800 en 1964) dont 3.350 dans l'industrie et l'énergie, 2.667 dans le bâtiment et les TP, 1.550 dans les transports, 3.882 dans les services divers et les PTT et 1.376 dans le commerce moderne.

Les besoins supplémentaires du secteur moderne de 1972 à 1976 sont estimés pour le secteur public à 5.795 agents (2.018 résultant de projets inscrits au plan) dont 4.862 agents civils (1.500 agents temporaires) et 933 autres agents, et pour le secteur privé et parapublic à 14.815 employés (dont 3.013 résultant de projets inscrits au plan) portant leur nombre total à environ 22.400 fin 1976.

1. — L'AGRICULTURE: 12.516 millions Fr CFA

LES OBJECTIFS GENERAUX

Les objectifs généraux de la politique agricole visent d'une part la satisfaction des besoins alimentaires pour remédier à l'insuffisance quantitative (5 % par rapport à l'optimum de 2.150 calories par jour) et surtout qualitative de la ration alimentaire moyenne et aux déficits locaux dans le nord et le centre nord environ une année sur deux et d'autre part l'accroissement des revenus des agriculteurs (environ 7.000 Fr CFA par actif) par les cultures de rente.

4 objectifs à long terme sont plus particulièrement recherchés :

— La récupération des terres actuellement indisponibles du fait de l'onchocercose permettra la décongestion des zones surpeuplées et un "rééquilibrage entre ressources et population sur le plateau central."

— La reconversion progressive des zones surpeuplées vers des spéculations plus adaptées à leurs potentialités concernera notamment l'élevage et les reboisements en dehors des périmètres privilégiés susceptibles d'opérations ponctuelles.

— La mise en valeur des zones à fortes potentialités de l'ouest (coton en culture sèche ; riz, cannes, tomates, légumes en culture irriguée) sera intensifiée.

— L'accroissement des ressources hydrauliques concernera notamment la Volta noire.

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS

Les objectifs quantitatifs du 2ème plan envisagent un taux réel de croissance annuelle d'environ 3 % pour la valeur ajoutée qui devrait passer (en francs constants de 1968) de 22 750 millions en 1970 à 26 600 millions F en 1976

La production de mils et sorghos, qui, par tête, devrait être voisine de 200 kg en 1976, devrait passer de 880 000 T effectives en 1970 (940 000 T prévues) à 1 155 000 T en 1976, les superficies d'environ 1 860 000 ha à 2 012 000 ha et les rendements de 538 kg ha à 575 kg ha, grâce notamment à l'utilisation d'engrais (732 T en 1972, 2 044 T en 1976) dont le prix sera uniformisé, à la désinfection des semences, à de meilleurs soins culturaux et à la protection des récoltes stockées. L'utilisation de la production en 1976 (1 155 000 T) pourrait concerner l'artisanat alimentaire (bière) pour 225 000 T, le traitement en minoterie pour 6 000 T, l'autoconsommation pour 682 000 T...

La production de maïs devrait passer de 75.000 T en 1971 à 90.000 T en 1976, soit une progression annuelle de 5, % (4 % par tête) et celle d'engrais de 77 T à 217 T. "Une action variétale est également prévue (variété à cycle court et bonne productivité) en attendant l'utilisation d'hybrides".

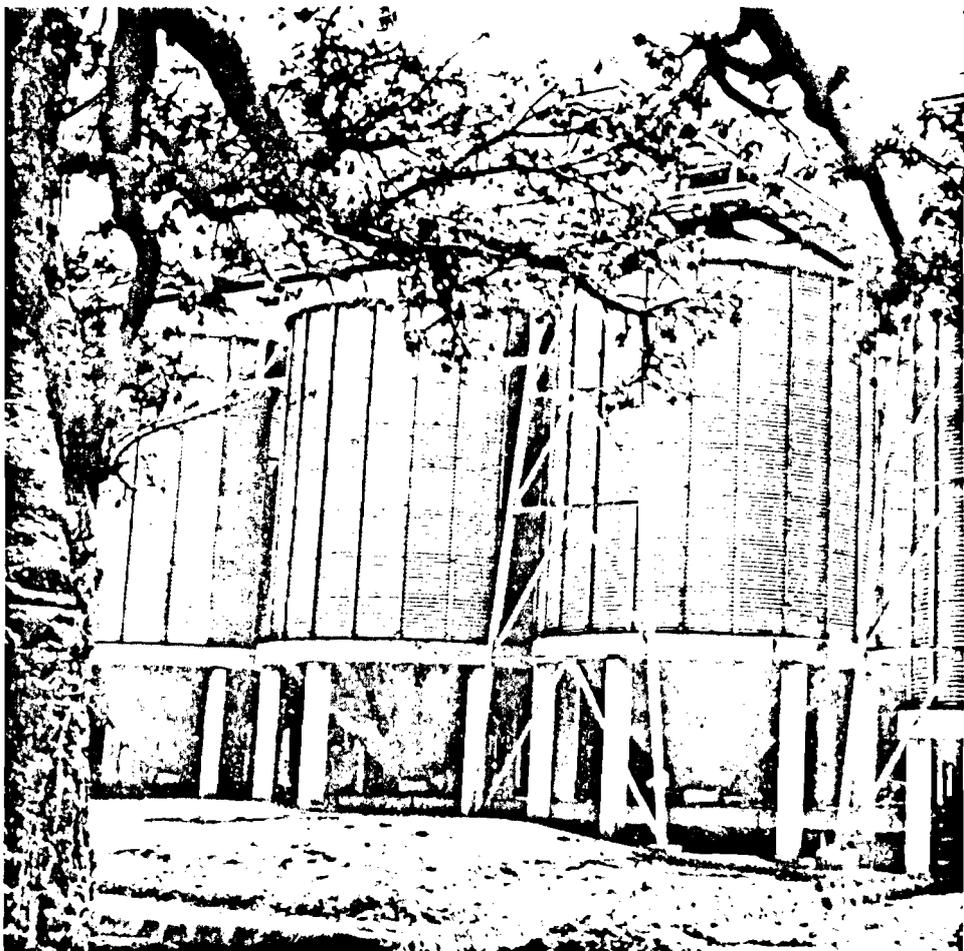
La production de riz devrait progresser de 60 % durant le plan (10 % par an) les rendements moyens passant de 912 à 1.145 kg kg à l'ha. La consommation moyenne de riz par tête augmenterait de 5 kg

en 1971 (y compris 2.555 T importées) à 6,6 kg sans importation. Plusieurs projets spécifiques accompagnent le programme de production proprement dit, notamment la construction de 3 rizeries dont une dans la vallée du Kou (capacité : 9.000 T de paddy), qui devrait être mise en service en 1973, et les 2 autres à Ouagadougou (3.000 T par an comme la rizerie de Sisalia) et à Banfora et la mise sur pied auprès de la BND d'un Fonds de développement rural (FDR) pour le financement "au coup par coup" des petits projets des ORD.

	1971		1976		Accroiss. 1976-1971	
	Sup. (ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Prod. (T)
Riziculture irriguée	646	3.838	2.765	16.481	2.119(1)	12.643
Bas fonds aménagés	306	459	3.826	5.739	3.520	5.280
Riziculture pluviale	102	132	1.652	2.148	1.550	2.016
Tradit.						
avec semences	—	—	5.453	5.453	5.453	5.453
Traditionnelle	40.603	33.574	39.472	31.106	-1.131	-2.468
TOTAL	41.657	38.003	53.168	60.927	11.511	22.924

(1) dont 617 ha d'aval de barrage (coût : 400.000 Fr CFA/ha) et 1.502 ha de plaines irriguées, y compris 482 ha de rizières pour la fin du programme de la vallée du Kou (882 ha dont 400 ha pour la tomate) (880.000 Fr CFA/ha).

L'usine de la SESU-HV de Banfora: c



Le plan voltaïque

Les rendements moyens sont de 6 T à l'ha en riziculture inondée, 1,5 T en riziculture de bas-fonds aménagés, 1,3 T en riziculture pluviale et 0,8 T en riziculture traditionnelle sans semences améliorées.

La production d'arachide, éliminée par le coton en tant que culture de rente, devrait enregistrer une reprise notamment dans les régions n'ayant pas de programme cotonnier, les tonnages récoltés, en stagnation durant le 1er plan (73.000 T coques en 1967, 78.000 T en 1971), devant dépasser le seuil des 100.000 T en 1976 (103.000 T), soit une progression annuelle de 5,9 % due à l'augmentation des superficies (151.000 ha contre 137.000 ha en 1971) et surtout à l'adoption de thèmes de modernisation (amélioration variétale en fonction des régions, consommation d'engrais passant de 348 T en 1971 à 1.070 T en 1976, désinfection des semences...).

La commercialisation devrait progresser de 21.000 T coques en 1971 à 33.000 T en 1976 et l'exportation de 13.000 T à 21.000 T.

La production de coton devrait progresser d'environ 15 % par an sur la base des prévisions des ORD pour 1971 et, en réalité, de plus de 20 % pour rattraper les 2 mauvaises campagnes successives 1970-1971 et 1971-1972. Une production de 150.000 T de coton-graine pourrait être atteinte en 1985, selon la CFDT "sous certaines conditions"

le marché intérieur du sucre.



Les actions à entreprendre comprennent notamment l'extension du BJA, l'élimination des zones marginales au point de vue sol ou pluviométrie, la stabilisation des prix des engrais (1.700 T en 1971-1972, 4.500

T en 1976-1977) et des insecticides (132.000 litres en 1971-1972, 592.000 litres en 1976-1977), la recherche contre une nouvelle maladie virale du cotonnier, la phylodie...

	1967-68 (1)	1969-70 (1)	1971-72 (1)	1972-73 (2)	1973-74 (2)	1975-76 (2)	1976-77 (2)	1974-75 (2)
Superficies (ha)	65.408	84.076	74.056	99.000	105.000	113.000	120.000	128.000
C. graine (T) ...	17.274	36.248	28.126	50.300	57.600	65.300	73.000	82.100
Rdt (kg/ha)	264	431	379	508	548	578	608	640
(1) Réalisation								
(2) Prévisions des ORD (en 1971-1972 : 95.000 ha, 43.500 T et 457 kg/ha).								

La production fruitière devrait passer de 20.000 T de fruits divers en 1968 représentant une valeur de 366 millions, dont quelque 800 T exportées (essentiellement des mangues), à environ 30.000 T en 1976. Le programme basé sur la station de banfora, relayée par les ORD, se propose de diversifier la production dans les régions favorables (agrumes, ananas...), développer les fruitiers dans certaines zones encore défavorisées, diffuser un matériel de qualité, former des techniciens et perfectionner la commercialisation en vue de l'exportation dans les zones de culture intensive.

La production maraîchère devrait passer de 4.000 T en 1971 à plus de 6.000 T en 1976 et les exportations de 360 T (260 T sur l'Europe, 100 T sur les pays côtiers) en 1972 à 1.700 T en 1976 (1.100 T sur l'Europe).

Les réalisations envisagées concernent notamment un périmètre irrigué de 150 ha le long de la conduite de Loumbila à Ouagadougou (86 millions), 2 stations de conditionnement et de stockage sous froid à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (70 millions), l'achat de containers isothermes pour

l'exportation par camion sur la côte...

2 nouvelles cultures industrielles vont être lancées.

— **Le projet agro-industriel sucrier de la SESU-HV** vise la couverture du marché intérieur de sucre (13.500 T en 1972) avec une certaine marge pour l'exportation. Le calendrier de réalisation porte sur 850 ha en production en 1974-1975 pour une récolte de 56.000 T de cannes (5.890 T de sucre brut), 1.700 ha en 1975-1976 (129.999 T de cannes, 13.580 T de sucre) et 2.250 ha en 1976-1977 (180.000 T de cannes, 18.950 T de sucre).

— **Le projet agro-industriel de tomate de la TOMETENTE** est envisagé dans le cadre du Conseil de l'Entente essentiellement sur le périmètre irrigué de la vallée du Kou (400 à 500 ha un total de 1.500 ha) en rotation avec la culture du riz. Les essais agronomiques se sont poursuivis jusqu'en 1973. Le programme de 15.000 T de tomates fraîches (soit 2.500 T de concentrés à 28 %) avec une première phase de 9.000 T (1.500 de concentrés) sera réalisé à partir de 1974. En régime de croisière (1976) la valeur de la production de tomates sera d'environ 0,6 milliard.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements s'élèvent à 12.516 millions soit près du 1/5ème des investissements globaux du plan, non compris 1.230 millions de "tranche optionnelle" (50 millions pour l'aménagement par les forces armées d'une plaine rizicole à Dionkéle, 880 millions pour l'aménagement hydraulique de grandes plaines et 300 millions pour l'équipement en puits des écoles et dispensaires en zone rurale).

La réalisation des investissements incombera à 3 catégories d'organismes :

— la direction du développement rural (DDR) pour ses opérations spécifiques réparties en 16 projets, avec 2.150 millions dont essentiellement 600 millions pour le centre de formation agricole de Matourkou qui formera des encadreurs de travaux à partir de 1975, 500 millions pour l'aide aux engrais (250 millions du FAC) et 150 millions pour la production et la distribution de semences sélectionnées.

— la direction de l'hydraulique et de l'équipement rural (HER) avec 1.412 millions dont essentiellement 827 millions pour un programme de construction et d'approfondissement de puits en investissement

humain.

— les 11 ORD pour 8.954 millions, dont notamment 1.612 millions pour le seul ORD du Sahel (Dori) encore à créer.

La répartition par nature des investissements agricoles, en dehors des études et recherches (413 millions), de la formation (847 millions), de l'encadrement et de la vulgarisation agricole (4.066 millions, soit le tiers des investissements agricoles, pour les interventions des ORD) et de l'équipement et du renforcement des services administratifs (274 millions), concerne 5 grandes catégories de projets :

— l'infrastructure et l'équipement des ORD (878 millions), essentiellement des ORD les plus récents (Bobo-Dioulasso, Bougouriba, Koupela, Fada-N'Gourma) ou à créer (Sahel), et des coopératives de production et de commercialisation.

— l'infrastructure de production avec 1.856 millions, dont 1.376 millions pour l'hydraulique agricole et 410 millions pour l'hydraulique pastorale dans les 2 ORD nord.

— l'aide à la production avec 1.058 milli-

Le plan voltaïque

ons (subvention aux engrais et pesticides, désinsectisation des semences, protection des stocks).

— les investissements socio-économiques avec 1.529 millions, dont 1.329 millions pour l'hydraulique humaine (puits). Le programme de réalisation de puits modernes pour l'alimentation en eau des ruraux porte sur le forage d'environ 3.500 puits, soit une moyenne annuelle de 700, alors que les réalisations de 1967-1968 à 1971-1972, n'ont porté que sur 2.262 puits creusés (452 de moyenne annuelle) et 106 surcreusements. Lancé en 1963, le programme FAC d'inventaire systématique des ressources en eau, exécuté progressivement, et d'exécution de forages totalisait fin 1972 1.344 puits réalisés intéressant environ 1,5 million d'habitants pour un investissement global de 630 millions.

— l'infrastructure de communications interventions légères sur les points des pistes de desserte) avec 1.520 millions (ORD uniquement), dont 617 millions pour l'ORD du Sahel.

Le financement des investissements concernera principalement le FAC avec 2.582 millions, le budget avec 2.338 millions, la BIRD avec 2.056 millions, le Fonds de développement rural avec 1.476 millions, le FED avec 1.439 millions et le PNUD avec 805 millions.

LES RESULTATS DU PLAN

Les résultats du plan devraient porter en 1976 sur une valeur ajoutée (en francs 1968) de 26,6 milliards contre 22,7 milli-

ards en 1970, soit un taux moyen de croissance de 2,7 % et sur une production de 27,9 milliards (10,9 milliards commercialisés) contre 23,3 milliards en 1970 (6,8 milliards commercialisés) dont :

- 13.988 millions pour 1.076.000 T de mils et sorghos (4.563 millions commercialisés pour 351.000 T).
- 2.720 millions pour 85.500 T de coton
- 1.414 millions pour les tubercules (101.000 T) dont 140 millions commercialisés (10.000 T).
- 1.372 millions pour 98.000 T d'arachides coques (462 millions commercialisées pour 33.000 T)
- 1.224 millions pour 72.000 T de voandzou-nièbe (221 millions commercialisées pour 13.000 T)
- 1.098 millions pour 61.000 T de paddy (532 millions pour 29.000 T commercialisées).

2 — L'ELEVAGE: 3.859 millions Fr CFA

SITUATION ACTUELLE

La situation actuelle de l'élevage voltaïque est celle d'un élevage traditionnel de type extensif dans la zone sahélienne de transhumance. "Dans les zones de culture et d'habitat sédentaire, les animaux coexistent avec l'agriculture sans association".

Le cheptel évalué en 1971, compte tenu des mortalités dues à la sécheresse de 1969, à 2.492.000 bovins (9,1 têtes par km² et 0,5 tête par habitant) dont environ les 2/3 de zébus purs et 1/3 de taurins purs et de métis, 1.560.000 ovins, 2.490.000 caprins, 153.000 porcins, 67.000 équins, 200.500 asins, 5.200 camelins et 10.050.000 volailles.

— La valeur du cheptel est évaluée en 1971 à 27 milliards Fr CFA, dont 20 milliards pour les bovins et 4,7 milliards pour les ovins-caprins.

— "Si pendant longtemps le maintien de la santé animale a polarisé les soucis de l'administration, il semblerait que les nouvelles structures destinées à améliorer la participation des intéressés (éleveurs et commerçants) aux opérations de production modifient l'optique des responsables. L'objectif essentiel est de concevoir et de démarrer la réalisation en vraie grandeur d'opérations d'accroissement de la production, avec, comme préalable absolu, une couverture sanitaire régulièrement effectuée".

L'exploitation du cheptel est en stagnation.

— Le taux d'exploitation du cheptel est estimé à 11,7 % pour les bovins, 25 % pour les ovins, 35 % pour les caprins, 50 % pour les porcins et 100 % pour les volailles. (Le taux de capitalisation serait de 2,1 % pour les bovins, 2,2 % pour les ovins, 3,7 % pour les caprins, 5,2 % pour les porcins

et 2 % pour les volailles).

— La valeur de la production est évaluée à 7.635 millions en 1971 dont 5.752 millions pour la viande sur pied et 1.882 millions pour les productions dérivées (1.772 millions pour 44.900 T de lait de vache et 26.000 T de lait de brebis et chèvres, 60 millions pour 10 millions d'œufs...). Les cuirs et peaux représentent 218 millions et les différents abats 553 millions. Les 291.600 bovins représentent 2.630 millions et les 1.293.000 petits ruminants 1.620 millions.

— La part dans la PIB de la valeur ajoutée

par l'élevage (8.645 millions en 1968, 8.170 millions en 1970, 8.192 millions en 1971) tend à diminuer depuis 1968 (12,2 % en 1968, 10,1 % en 1971) en raison de la stagnation de la production due au manque de moyens surtout financiers du service de l'élevage, des aléas climatiques (sécheresse de 1969), de l'organisation traditionnelle des circuits de commercialisation et du blocage des prix sur les marchés extérieurs.

— La part de l'élevage dans les exportations a diminué en moyenne de 7 % par



Organiser la commercialisation de l'élevage.

Le plan voltaïque

an de 1967 à 1971 d'après la direction du commerce (7,1 % pour la direction du plan). "La part plus élevée de l'élevage dans l'ensemble des exportations en 1971 (44,2 % selon la direction du plan, contre 36,7 % en 1970, 41,7 % en 1969, 53,6 % en 1968 et 58 % en 1967) traduit en fait une baisse importante de ces dernières (environ 650 millions) due à une récolte catastrophique dans le secteur cotonnier. Toutefois, cette année là, a été marquée par l'amorce d'un léger redressement des exportations de produits d'origine animale" (1.949 millions contre 1.857 millions en 1970 et 2.224 millions en 1969).

"La balance commerciale portant sur les bovins et les petits ruminants montre une diminution des exportations et un accroissement des importations (de 31.300 bovins et 97.700 ovins-caprins en 1969 à respectivement 30.000 et 193.700 en 1971 selon la direction du plan) qui signale nettement l'amorce d'une tendance à la diminution du net exportable que les chiffres comparés de production et de consommation ont permis de déceler. Cette tendance se révèle très dangereuse pour la capacité exportatrice du pays".

Le bilan des ressources et des emplois du cheptel en 1971 s'établit ainsi :

(En têtes)	Ressources		Total Ressources emplois	Emplois		
	Dispon. national	Import.		Consom.	Export.	FBCF
Bovins	343.600	30.000	373.600	262.900	58.700	52.000
Ovins-caprins	1.419.100	193.700	1.612.800	1.132.700	354.100	126.000
Porcins	84.900	—	84.900	73.000	3.900	8.000
Autres	27.300	—	27.300	20.100	1.700	5.500
Volailles (1.000)	10.251	—	10.251	6.750	3.300	201
Total (T)	54.990	6.600	61.500		16.485	

LE 2e PLAN

Le 2ème plan quinquennal (1971-1976) consacre "un effort particulier" à l'élevage. **Les objectifs à long terme** (horizon 1985), qui visent "le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché et l'accroissement de la productivité accompagnés seulement d'une légère augmentation du cheptel de manière à respecter les disponibilités fourragères existantes", comportent notamment :

- la généralisation des spéculations de naisseurs dans les zones septentrionales et d'emboucheurs dans le sud et le sud-ouest par la création du feed-lots et de zones d'embouche herbagère.

- l'orientation de l'élevage domestique vers la vente des jeunes animaux pour l'embouche semi-industrielle, la fourniture de travail, de fumier et de lait par les animaux adultes et l'embouche familiale des animaux de réforme en vue de leur vente à la boucherie.

- l'organisation de la commercialisation et la mise au point d'une politique fiscale.

- la production du maximum de viande pour l'exportation.

- la création d'industries dérivées en amont et en aval.

- l'accroissement de la ration protéinique de la population.

Les objectifs du second plan sont par ordre d'importance décroissante l'augmentation des moyens de la direction de l'élevage et des industries animales, l'amélioration de la protection sanitaire du cheptel, l'abreuvement régulier du bétail sahélien, l'harmonisation de la commercialisation d'ensemble (marchés et pistes à

bétail, zones d'attente et parcs de restauration, unités industrielles d'exploitation, structures commerciales), l'étude et la réalisation expérimentale d'unités d'embouche, le développement du petit élevage domestique.

Les investissements s'élèvent à 3.859 millions, dont 297 millions pour 12 études et 3.652 millions pour les 27 réalisations, 2 projets supplémentaires étant classés en tranche optionnelle (32 millions pour l'équipement de la circonscription d'élevage de Tenkodogo et des postes d'élevage de Fada-N'Gourma).

Le financement devrait provenir notamment du FED pour 1.666 millions, de l'AID-ONU pour 850 millions, du FAC pour 536 millions, de l'US-AID pour 351 millions.

Les opérations envisagées, en dehors des études, sont classées en 4 rubriques.

- Les 16 opérations d'infrastructure représentent au total 1.527 millions d'investissements en particulier pour la création de 2 circonscriptions d'élevage, les marchés et pistes à bétail du centre (100 millions de l'US-AID) et de l'ouest (100 millions du FED), le marché à bétail, la zone d'attente et le parc de restauration de Ouagadougou (183 millions du FED) et, avec en plus un abattoir, de Bobo-Dioulasso (400 millions durant le plan de l'AID-ONU, 300 millions après le plan), les abattoirs séchoirs de brousse (50 millions du FAC)... La réalisation de l'abattoir de Ouagadougou (6.000 T d'abattage par an, extensible à 13.000 T; 3.500 T de réfrigération) figure pour 496 millions (du FED) en 1972-1973.

- Les 3 opérations de protection de la santé animale représentent au total 567

millions d'investissements durant le plan concernant la campagne conjointe contre la péri-pneumonie bovine (200 millions en 1976, 300 millions ultérieurement), la prophylaxie des grandes maladies aviaires (198 millions du PAM en 1973 et 1974) et la réalisation "du chapeau sanitaire" (169 millions du budget en 1972, 1973 et 1974).

- Les 4 opérations d'hydraulique pastorale représentent 842 millions d'investissements durant le plan (567 millions ultérieurement) pour l'aménagement de points d'eau dans l'ORD du Sahel (450 millions du FED de 1974 à 1976, 270 millions ensuite), dans l'ORD du Yatenga (295 millions du FED de 1973 à 1976, 82 millions ensuite), dans l'ORD de Fada-N'Gourma (70 millions du FAC en 1976, 160 millions ensuite) et à Nouna.

- Les 4 opérations de production représentent 625 millions d'investissements durant le plan pour la création et la mise en service d'une unité d'embouche fourragère à Koudougou (200 millions de l'US-AID en 1973-1974), d'une unité de feed-lot à Bobo-Dioulasso (300 millions de la BIRD en 1975-1976), d'un ranch d'embouche dans l'ORD de Banfora (100 millions du FED en 1976, 200 millions ultérieurement... ainsi que de centre et sous-centres régionaux de polyélevage (25 millions).

Les résultats attendus seront encore peu importants en 1976. Mais, "la couverture sanitaire régulièrement assurée, la mise en place de structures nouvelles, un certain nombre prêts à être utilisés, devraient permettre en fin de plan de démarrer sérieusement des opérations de production qui auraient comme conséquence un relèvement net de la production animale dont les effets se feraient sentir au cours de la réalisation du 3ème plan".

- La valeur du cheptel devrait atteindre 32,5 milliards en 1976 dont 24 milliards pour 2.764.000 bovins, 2,6 milliards pour 1.740.000 ovins, 3,3 milliards pour 2.990.000 caprins et 1,1 milliard pour 11,1 millions de volailles.

- La valeur de la production serait en 1976 de 9,2 milliards, dont 2.376 millions pour 79.200 T de lait, 3,1 milliards pour 326.000 bovins (taux d'exploitation de 11,8 %) et 2 milliards pour 1.528.400 petits ruminants (taux d'exploitation de 25 % pour les ovins et 36,8 % pour les caprins). Les cuirs 291.000 unités et 1.400 T) et peaux (1.350.000 unités et 675 T) représentent 118 et 154 millions et les différents abats (11.330 T) 408 millions.

- A long terme, le disponible exportable, compte tenu des importations, devrait croître de 3,2 % par an (2,7 % pour la viande de bœuf et 3,8 % pour les autres viandes de boucherie). La production totale de viande de boucherie devrait passer de 54.200 T en 1976 à 73.600 T en 1985, les importations de 7.400 T à 10.700 T, la consommation de 46.000 T à 63.800 T et le disponible exportable de 15.600 T à 20.500 T.

Le plan voltaïque

3 — L'ENERGIE ET L'EAU

L'ENERGIE

LES PRODUITS PETROLIERS

Les produits pétroliers sont achetés en totalité à la Sté ivoirienne de raffinage (SIR) et transportés d'Abidjan par les wagons citernes de la RAN. "Placé pour son ravitaillement sous la dépendance de la SIR, la Haute-Volta a demandé sa participation au capital et l'attribution d'un siège

d'administrateur au conseil d'administration. Il semble que cette demande soit sur le point d'aboutir".

La consommation de produits pétroliers a progressé plus rapidement pour les fuels et le carburant pour les autres produits

(En m3)	1965	1969	1970	1971	En tonnes	1965	1969	1970	1971
Super	—	229	1.396	1.104	Fuel dom	5.015	7.275	9.254	9.416
Essence	20.228	20.873	22.581	24.264	Fuel lourd	300	524	1.524	2.217
Pétrole	7.125	8.044	8.566	8.382	Butane	225	259	288	282
Gas oil	7.819	9.301	10.441	12.081					
Es. avion	2.240	460	426	442					
Carbur.	594	3.950	4.845	5.277					

La distribution est assurée par 5 Cies pétrolières formant le Groupement professionnel de l'industrie du pétrole (GPIP) dans 26 centres disposant au total de 104 points de vente (24 à Ouagadougou et 24 à Bobo-Dioulasso) dont 24 pour TOTAL, 24 pour BP, 20 pour TEXACO, 20 pour la SHELL et 16 pour MOBIL OIL).

Le 2ème plan quinquennal 1972-1976 n'a pas programmé les investissements envisagés dans le secteur.

— Les prévisions de consommation, en croissance régulière, portent en 1977 sur 2.750 m3 de super, 28.920 m3 d'essence, 10.800 m3 de pétrole, 12.960 m3 de gas-

oil, 12.770 T de fuel domestique, 3.100 T de fuel lourd, 338 T de butane.

— Les investissements, qui devraient atteindre le triple de ceux réalisés durant le 1er plan (282 millions financés pour 124 millions prévus), porteront sur la construction de nouvelles stations, la modernisation des stations existantes et l'équipement en matériel de transport et de bureau.

"Afin d'éviter les ruptures de stocks analogues à celles que le pays a connues en janvier 1972, il a été envisagé d'accroître les capacités de stockage de la Haute-Volta et l'institution d'un niveau d'alerte qui se situerait aux environs de 3 mois de stocks".

L'ENERGIE

L'énergie électrique, dont "les conditions techniques de production et la quantité produite sont correctes", est handicapée par des "prix très élevés mais analogues à ceux des pays voisins". "Il est permis de penser que la situation ne pourra pas s'améliorer sensiblement tant que la distribution d'énergie électrique d'origine hydraulique ne sera pas possible en Haute-Volta" où des possibilités existent au sud-ouest, notamment sur la Comoé, la Volta noire et le Kou.

La situation actuelle a été présentée dans le rapport d'activité de VOLTELEC pour 1971 "La VOLTELEC a réalisé tout son programme d'investissements prévus au plan-cadre 1967-1970 en effectuant à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou les travaux prévus à savoir le passage du réseau de 5,5 KV à 15 KV et l'extension des ré-

ELECTRIQUE

seaux de distribution". En outre, un nouveau groupe de 1.500 kW a été mis en service en avril 1972 à la centrale thermique de Ouagadougou, portant la puissance totale installée à 9.000 kW, soit le maximum de possibilités de la centrale".

Le 2ème plan quinquennal 1971-1976 a pour "objectif particulier de fournir l'énergie électrique d'une part aux entreprises et d'autre part aux équipements sociaux tels que hôpitaux, dispensaires, collèges", la politique générale de la VOLTELEC étant "d'électrifier toutes les villes de Haute-Volta avec une production au moindre coût".

— Les prévisions de ventes d'énergie en 1976 portent sur 41 millions kWh, contre 29.279.000 kWh en 1971 (16.943.000 à Ouagadougou, 7.278.000 kWh à Bobo-

Dioulasso, 4.834.000 kWh à Koudougou,...), soit une progression de 41,3 %. Le nombre des abonnés (6.407 en 1971) devrait s'accroître de 3.000 (près de 50 %). Le chiffre d'affaires de VOLTELEC devrait parallèlement progresser de 775 millions en 1971 à 1.075 millions en 1976, soit de 38,5 % (environ 850 millions en 1972 pour une production de quelque 38 millions kWh).

— Les 4 catégories d'opération prévues comportent :

— la construction d'une nouvelle centrale thermique à Ougadougou dont la 1ère tranche réalisable en 1973 et 1974 fait l'objet d'une inscription de 500 millions au plan. La puissance installée finale sera de 24.000 kW.

— le renforcement des moyens de production des centrales de Bobo-Dioulasso (1.000 kW dans le second semestre 1972, nouveau renforcement prévu en 1975-1976 pour 75 millions) et Koudougou (1.000 kW fin 1972).

— l'extension des réseaux de transport et de distribution de Ouagadougou, Koudougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya (au total 20 km de lignes moyenne tension et 50 km de lignes basse tension).

— en tranche optionnelle (250 millions), l'électrification (une cinquantaine de kW) de centre secondaires : Gaoua, Kaya, Tenkodogo, Fada N'Gourma, Banfora.

VOLTELEC prévoit 60 millions d'investissements pour l'installation fin 1973 d'une centrale de 750 kW à Banfora.

— Les investissements envisagés pour les 9 projets VOLTELEC, sans la tranche optionnelle, se montent au total à 1.090 millions dont 500 millions pour la nouvelle centrale, 125 millions pour les renforcements de centrales et 465 millions pour les extensions de réseau. Le financement devrait provenir en particulier des ressources propres de la VOLTELEC pour 660 millions, soit 55 % du total, et de la CCCE pour 40 millions.

L'HYDRAULIQUE URBAINE

La satisfaction des besoins des populations urbaines "commande, aussi au niveau des collectivités locales et contrairement à une tendance du passé, de donner la priorité absolue aux adductions d'eau sur l'électrification".

Le plan voltaïque

La situation de l'hydraulique urbaine rend indispensable une action très importante".

Les installations de production et de distribution d'eau gérées jusqu'en 1969 par la VOLTELEC sont reprises depuis janvier 1970 par la Sté nationale des eaux (SNE). Dans les petites agglomérations, les réalisations d'adduction d'eau sont du ressort des collectivités avec l'appui technique de la direction de l'hydraulique et de l'équipement rural (HER).

- L'alimentation en eau de Ouagadougou est assurée, en dehors des 3 retenues d'eau artificielles d'eaux pluviales, par le barrage de Loumbila (capacité de stockage de 32 millions m³) sur le marigot Massili, situé à 20 km de la ville et inauguré le 26 février 1971 sur crédits FED (1.345 millions Fr CFA avec un projet du 1er FED). La capacité de production de Ouagadougou, qui dispose d'une usine de traitement, est de 12.000 m³ par jour et la capacité de stockage de 6.000 m³.

- L'alimentation en eau de Bobo-Dioulasso est effectuée par un forage dans la ville et par une adduction à partir d'une source artésienne sur les bords du Kou à 15 km. La capacité de production de Bobo-Dioulasso, qui ne dispose pas d'usine de traitement, est de 5.000 m³ par jour et la capacité de stockage de 1.000 m³.

- L'alimentation en eau de Koudougou est assurée depuis 1970 à partir du lac artificiel de retenue de Sambissogo à 9 km de la ville, sur des crédits FED de 290 millions Fr CFA concernant l'approvisionnement en eau et en électricité de l'usine textile de VOLTEX et de la ville elle-même. La capacité de production est de 4.000 m³/jour, y compris VOLTEX. Koudougou dispose également d'une usine de traitement installée en 1972 sur autofinancement.

- Les capacités des 4 autres installations sont de 400 m³ à Banfora, 300 m³ à Ouahigouya (sur crédits du 1er FED) et 100 m³ à Kaya (sur crédits du 1er FED) et à Dori. La capacité de production totale des 7 installations de la SNE qui représentent 2 milliards d'investissements, est donc de 21.900 m³/jour.

Les ventes d'eau ont progressé en volume durant les 4 dernières années de 33 % en passant de 2.598.000 m³ en 1968 à 2.849.000 m³ en 1969, 3.175.000 m³ en 1970 et 3.468.000 m³ en 1971, dont 1.966.000 m³ à Ouagadougou, 1.175.000 m³ à Bobo-Dioulasso et 329.000 m³ dans les autres centres, et, en valeur, de 238 millions en 1969 à 267 millions en 1970 et 280 millions en 1971.

- Le nombre des abonnés est passé de 3.679 en 1968 à 4.801 en 1971 (2.933 à Ouagadougou, 1.314 à Bobo-Dioulasso, 185 à Koudougou...) dont 487 publics.

- Le prix de m³ est de 69 Fr CFA à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et de 125 Fr CFA dans les autres centres.

LE 2e PLAN

Le 2ème plan quinquennal 1972-1976 ne prévoit aucune modification de structure. La consommation d'eau devrait atteindre 5,3 millions m³ en 1976, soit une progression d'environ 50 % par rapport à 1971, tandis que le nombre des abonnés passerait à 6.300, soit 31 % d'accroissement sur 1971.

Les 8 opérations prévues par la SNE concernent :

— l'extension des moyens de production et des réseaux de Ouagadougou, dont les récentes réalisations présentent certaines lacunes (à Loumbila, évaporation en une journée de saison chaude de l'équivalent de 15 jours de consommation en raison de l'importante superficie de la retenue ; non remplissage du barrage en 1972 malgré une pluviométrie satisfaisante). Un projet, non prévu au plan, envisage maintenant, au lieu de la solution des barrages artificiels qui semble dépassée, une adduction d'eau à partir de la Volta noire distante d'environ 140 km. Lors de sa visite à Ouagadougou, en novembre dernier, le Chef d'Etat français a recommandé en 1ère urgence la recherche systématique de nappes souterraines proches de la capitale.

— le renforcement de l'adduction d'eau de Bobo-Dioulasso, qui a fait l'objet d'un crédit FED de 575 millions Fr CFA en février 1971 visant d'une part l'extension de la capacité de production de la source du Kou à 12.000 m³/jour, permettant (malgré la suppression du forage) de satisfaire les besoins jusqu'en 1995 (consommation de 6.500 m³/jour envisagée en 1980), et d'autre part l'augmentation de 1.000 à 2.000 m³ de la capacité de stockage et la pose de 17,6 km de conduites de 500 et 600 mm. L'achèvement du projet était prévu pour fin 1972. Le complément proposé par le bureau Rhein Ruhr Ingenieur Gesellschaft de Dortmund, qui portait sur l'extension des réseaux de distribution d'environ 40 km et sur la réalisation à Nasso d'une micro-centrale hydroélectrique sur le Kou d'une puissance d'environ 250 kW et d'une productibilité de 1.750.000 kWh, fait l'objet d'une autre opération du 2ème plan, réalisable en 1972 et 1973.

— L'extension des moyens de production

et la densification du réseau de Koudougou, l'approvisionnement de la ville et du complexe textile posant certains problèmes après le déficit de la dernière saison de pluies. Le plan prévoit 79 millions en 1972 et 1973. Le projet à long terme de l'approvisionnement de Ouagadougou à partir de la Volta noire permettait également de résoudre, dans une 1ère tranche de travaux, le ravitaillement de Koudougou qui n'est située qu'à 40 km de la Volta, d'autant plus que le point de prise d'eau et les 2 villes seraient pratiquement situées sur la même ligne. Cette réalisation pourrait également servir à l'alimentation en eau des chefs-lieux de cercle ou de subdivision voisins (Tenado, Kokologho Tanghen-Dassouri) ou de centres de recherche et d'expérimentation comme Saria.

— les 4 projets d'extension des moyens de production et des réseaux de distribution à Banfora (égale extension de la capacité de stockage), Ouahigouya, Kaya et Dori.

Les 12 projets HER-Collectivités locales concernent notamment la remise en état du réseau d'adduction de Dedougou, l'adduction d'eau dans 7 centres (Fada N'gourma Tenkodogo, Nouna, Pô, Boromo, Tougan, Koupela) et la recherche et la création de points d'eau dans 13 centres (Kongoussi, Gourcy, Garango, Diapaga, Hounde, Gaoua, Diébougou, Léo, Ziniaré, Bousé, Tiébelé, Kombissiri et Zorgho). Des études concernent en outre la recherche de sites pour l'alimentation de Ouagadougou et Koudougou en 1971 et pour un équipement hydroélectrique sur la Volta noire en 1973.

Les investissements pour les projets de la SNE se montent à 1.652 millions, dont 995 millions pour les 2 projets de Bobo-Dioulasso, 398 millions pour Ouagadougou, 147 millions pour Banfora, 79 millions pour Koudougou. Le financement doit provenir du FED pour 575 millions (1er projet Bobo-Dioulasso), du Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) pour 420 millions (projet complémentaire à Bobo-Dioulasso, convention de financement de 440 millions signée en août 1971), de prêts danois envisagés comme au Niger et de la SNE.

**4 — L'URBANISME:
1.783 millions Fr CFA**

L'urbanisme bénéficie de 1.783 millions d'investissements pour 12 projets dont les plus importants sont la création d'une zone résidentielle et commerciale près du barrage n° 1 à Ouagadougou (453 sur crédits BND), le bitumage de rues à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (400 millions sur crédits CCCE), les travaux de viabilité de la zone résidentielle de Bobo-Dioulasso et de celle de Koudougou (375 millions sur crédits BND), des lotissements pour le person-

nel d'assistance technique (191 millions sur crédits FAC, CCCE et SIV).

La création de deux zones résidentielles dans le centre urbain de Ouagadougou (Ronde et Gounghin) a été reportée au 3e Plan. Par ailleurs, dans le domaine de l'habitat urbain, les 3.881 millions d'investissements prévus (dont 3.375 millions sur crédits BND) figurent seulement en tranche optionnelle.

Le plan voltaïque

5 — LE TOURISME: 360 millions Fr CFA

La promotion du tourisme voltaïque est confiée à l'Office du tourisme.

L'infrastructure hôtelière de la Haute-Volta comprend quelque 300 chambres dont 192 à Ouagadougou (140 chambres pour l'hôtel Indépendance, 34 pour le Buffet-hôtel...), 67 à Bobo-Dioulasso (35 au Buffet-hôtel, 22 au Royan hôtel...) et 6 au campement de l'Arly (20 réalisées en 1970-1971 par la SORENTENTE).

Les zones de réserve s'étendent sur 2.802.000 ha dont 584.500 ha de parcs nationaux (76.000 ha pour Arly, 350.000 ha pour le "W", 43.000 ha à Pô et 115.000

ha pour les 2 Ballé), 238.000 ha de réserves totales (192.000 ha pour Singou, 29.500 ha pour Boutioli et 17.000 ha pour Madjoari) et 1.979.000 ha de réserves partielles (1.600.000 ha pour la réserve du Sahel, 130.000 ha à Arly,...).

Le nombre de touristes est passé au minimum de 4.331 personnes en 1970 à 6.369 en 1971 (chiffres de certains établissements) correspondant à une dépense des touristes de l'ordre de 412 millions. Avec l'accroissement de 7 % envisagé par l'Office, le nombre de touristes devrait

être de l'ordre de 10.000 en 1976 et de 15.000 à 16.000 dans les années 1995. La réalisation du plan-cadre 1967-1970 "a dépassé les prévisions" avec 102 millions Fr CFA (82 millions pour le campement d'Arly et les pistes d'Arly) contre 94 millions primitivement envisagés.

Le plan quinquennal (1972-1978) se propose d'une part de poursuivre l'effort de mise en valeur des richesses touristiques et en particulier des parcs nationaux et d'autre part de diversifier les centres d'intérêt touristique.

Les 3 projets du plan, qui concernent uniquement l'infrastructure, comportent l'extension du campement hôtel d'Arly (20 chambres supplémentaires et l'extension de la piste de l'aérodrome déjà accessible aux DC 3); la construction d'un hôtel de 100 chambres à Bobo-Dioulasso et la construction de campements de 20 chambres chacun avec restaurant à Pô et Dori. A plus long terme, les projets concernent la création d'un hôtel de 20 chambres à Banfora, la construction d'un nouvel hôtel à Ouagadougou ou l'extension de 54 chambres de l'hôtel de l'Indépendance, l'extension du nouvel hôtel de Bobo-Dioulasso, la création de nouveaux circuits touristiques surtout à l'ouest et à l'est du pays en liaison avec le Mali et le Niger.

Les 2 projets de la tranche optionnelle portent sur la construction des locaux du Musée national à Ouagadougou (500 millions) et du siège de l'Office du tourisme (20 millions). Par ailleurs, les Etats de l'Entente envisagent la création d'une école hôtelière à Ouagadougou. (La réunion des Chefs d'Etat du Conseil de l'Entente tenue à Abidjan le 11 novembre 1972 "a décidé la relance du Comité technique inter-étatique de tourisme, crée à Niamey en janvier 1968").

Les investissements réalisables de 1973 à 1974 se montent pour les 3 projets programmés à 360 millions, dont 120 millions pour Arly et 200 millions pour l'hôtel de Bobo-Dioulasso. Le financement doit provenir d'emprunts (de la CCCE pour Arly).

6 — EAUX ET FORETS 102 millions Fr CFA

Les réserves forestières de la Haute-Volta sont estimées à 3.844.000 ha, dont 1.042.000 ha de forêts classées et 2.802.000 ha de zones cynégétiques. "On a constaté que les forêts classées sur le bord des fleuves sont sur des sols fertiles. Ces zones ont été de toujours infestées de maladies. Mais, depuis que le programme de l'OMS vise à assainir ces endroits la tendance est de déclasser ces forêts

Le bilan du plan cadre 1967-1970 "a été médiocre" avec 25 millions de réalisations sur 185 millions de prévisions. "Une opération importante, les "boisements villageois" avec investissements humains, n'a pu se faire. Par contre, la création de parcs nationaux a pu être réalisée

Le programme quinquennal 1971-1976 s'inscrit dans une perspective à long terme de "reforestation massive et systématique dans les zones où cela est possible afin d'améliorer la pluviométrie, assurer la protection des sols et de la couverture végétale et combattre la désertification progressive du nord". Les autres objectifs à long terme concernent le développement du patrimoine cynégétique et des ressources piscicoles.

Les objectifs du plan quinquennal visent l'introduction et l'expérimentation de l'anacardier "en tant que spéculation rentable", la promotion avec les ORD d'une "politique de renouvellement des réserves de bois de feu et de construction dans l'orbite des grandes agglomérations", l'aménagement pour le tourisme du patrimoine cynégétique et l'amélioration de l'exploitation des plans d'eau et des rivières (25 000 ha au total).

3 projets seront réalisés par la direction des eaux et forêts, en dehors du projet d'aménagement des réserves de faune et de parcs nationaux (145 millions) classé en tranche optionnelle bien qu'il constitue un bon pas dans le sens de la protection des animaux sauvages, une des conditions du succès du tourisme".

— La plantation pilote de 500 ha d'anacardiens dans la forêt classée de Dinderosso, à 7 km au nord-ouest de Bobo-Dioulasso, devait être réalisée en 1972 sur crédits FAC de 26 millions accordés en juillet 1969. Le traitement industriel de l'anacarde (10.000 T de noix) avait été prévu par le plan-cadre 1967-1970 qui envisageait la plantation en 4 ans de 12.000 ha d'anacardiens (7.000 ha de plantations industrielles dans la région de Bobo-Dioulasso et Banfora, notamment dans les forêts classées de Dinderosso et Niangoloko, 4.000 ha de plantations villageoises et 1.000 ha de vergers privés). Mais des retards sont intervenus dans la réalisation du projet en raison notamment de la nécessité d'une préalable expérimentation en vraie grandeur.

— La construction d'une école forestière à Dinderosso permettra de procurer les agents techniques et les préposés des eaux et forêts.

— La plantation de 300 ha de bois de chauffe intéressera 5 zones différentes.

Les investissements qui se montent au total à 102 millions, dont 74 millions en 1972, seront entièrement financés par le FAC



L'Hotel d'Arly.

Le plan voltaïque

7 — L'AMENAGEMENT ET LA MISE EN VALEUR DES VALLEES DES VOLTA: 14,3 milliards Fr CFA (1972-1996)

LE BUT DU PROJET

Le but général du projet, le plus grand jamais entrepris en Haute-Volta, vise le repeuplement (à peine 1 à 3 habitants au km²) et la mise en valeur de terres pratiquement inhabitées bien que fertiles alors que les densités très fortes du plateau central mossi voisin dépassent souvent l'optimum correspondant au potentiel des ressources (évalué à 40 habitants au km²).

Le préalable à la mise en exécution du projet réside dans les perspectives actuelles d'élimination de l'onchocercose, qui sévit à l'état endémique dans les vallées au sud du 13^{ème} parallèle.

Les 3 FED ont accordé, depuis 1966, des crédits globaux de 1.372.000 UC pour la lutte contre l'onchocercose dans les 3 foyers de Farako-Sikasso, Korhogo et Banfora, menée par l'OCCGE sur quelque 60.000 km² (environ 400.000 habitants).

Une campagne quadriennale de lutte contre la trypanosomiase (stérilisation des mâles tsé-tsé par irradiation) est par ailleurs entreprise depuis 1972 en Haute-Volta par l'IEMVT sur crédits FAC.

Un grand projet régional (7 pays de savane) de lutte contre le moucheron vecteur de l'onchocercose (la simulie), étudié par l'OMS, porte sur 206.000 km² (1.100.000 ha de bonnes terres non cultivées) et intéresse environ 3 millions d'habitants (dont 500.000 atteints par la maladie et 22.000 aveugles). Les rapports définitifs seront prêts en 1973. Le coût des campagnes annuelles serait estimé à 2,4 millions \$

Les zones retenues par le projet d'aménagement voltaïque couvrent environ 9.700 km² le long des vallées de la Volta blanche (de la frontière du Ghana à la hauteur de Ouagadougou), du Nouaho, affluent de gauche de la Volta blanche, et de la Volta rouge (de la frontière du Ghana à la hauteur de Manga). "On a aussi retenu la vallée de la Bougouriba sur la Volta noire. (4.500 km²) mais le manque d'études pédologiques détaillées de cette région a fait qu'on en a différé l'étude de préfactibilité".

La durée du projet d'aménagement est de l'ordre de 25 années, son achèvement étant prévu vers l'horizon 1996. En dehors du projet actuel, "il faut déjà signaler l'existence à l'état de balbutiement d'un autre projet encore plus ambitieux et qui doit entraîner une collaboration étroite entre le

Ghana et la Haute-Volta. Il s'agit de l'exploitation du bassin de la Volta noire-Koulbi. Son financement dépassera les 50 milliards. Le projet de barrage sur la Volta noire à Koulbi est basé sur l'exploitation complexe du bassin de ce fleuve, où la production de l'énergie hydro-électrique ne peut être considérée que comme complémentaire en comparaison avec la production agricole, la pêche à grande échelle et les facilités de transport fluvial du Ghana à travers la Haute-Volta jusqu'au Mali".

L'EXECUTION DU PROJET

Le programme d'aménagement et de mise en valeur des vallées des Volta sera exécuté par une Sté d'Etat comparable à l'Autorité pour l'aménagement du sud-ouest (ARSO) en Côte d'Ivoire, la Sté nationale d'aménagement des vallées des Volta (SONAMVO).

Les superficies cultivables forment 6 blocs d'au total 450.000 ha dont 263.000 ha cultivables, correspondant à l'installation en 15 ans de 120.000 à 150.000 personnes dans 260 villages.

Les possibilités d'irrigation pour la riziculture à partir de retenues d'eau et d'aménagement des bas fonds sont envisagées. La culture attelée sera généralisée.

L'élevage sera développé sous la forme extensive sur environ 260.000 ha et sous la forme intensive dans les exploitations agricoles. Un projet de ranch d'embouche de 40.000 ha sera étudié au nord de Tiebé-lé (entre Pô et Zabré). "Pour assurer la circulation du bétail, l'aménagement avec puits et balises de 2 axes Tendkodogo-Bittou et Ouargaye-Bittou est prévu hors projet".

Les forêts classées atteindront 114.000 ha, dont 6.000 ha reboisés pour l'approvisionnement en bois de Ouagadougou, grâce à la récupération des terres médiocres pour compenser le défrichement de 35.000 ha de sols fertiles de la forêt classée de la Volta blanche. Par ailleurs, la réserve de faune de Pô sera portée de 47.000 à 90.000 ha.

L'infrastructure des 260 villages comprendra, en dehors de 1 hangar et 1 école par village, 650 puits, 11 dispensaires et 4 maternités. Des réseaux secondaires

de routes et pistes s'articuleront d'une part sur les 3 grands axes entourant le périmètre qui doivent être prochainement bitumés (Ouagadougou-Pô, Ouagadougou-Koupéla, Koupéla-Bittou) et sur l'axe transversal Nobéré-Manga-Garango en cours de remise en état sur crédits FAC.

Le commencement du programme d'aménagement est prévu dès 1974. "Après une phase expérimentale de 3 ans au cours de laquelle le nombre de familles installées passera successivement de 140 à 180 puis à 720 par an, on atteint, dès la 5^{ème} année, la phase de croisière avec l'installation de 1.200 familles chaque année".

Les objectifs globaux de production vers 1988-1990 portent sur 21.400 T de coton-graine, 56.200 T de céréales (dont 6.450 T de riz), 2.700 T d'arachides, 1.300 T de niébé et, pour l'élevage, 20.300 têtes de bovins et 28.000 têtes d'ovins.

A partir des projections faites et compte tenu des prix et coûts retenus, la valeur de la production du périmètre devrait passer de 500 millions Fr CFA la 6^{ème} année à 1 milliard la 10^{ème} année et approcher 2 milliards en pleine croisière" (10 % pour l'élevage).

"Le revenu global des exploitations pour 5 actifs variera de 99.500 à 119.000 Fr CFA et le revenu monétaire net de 55.000 à 74.000 Fr CFA".

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus s'élevent pour une période de 25 années (1972 à 1996) à 14,3 milliards Fr CFA, dont le financement proviendra notamment du FAC qui accorderait 1.887 millions de crédits pour la durée du plan quinquennal (dépenses totales de 2.067 millions dont 150 millions pour la lutte contre l'onchocercose et 30 millions au titre du budget national).

En 1972, le FAC a accordé 110 millions pour les études préliminaires, le soutien logistique à la SONAMVO et l'implantation des 4 premiers villages-pilotes (dans les terroirs de Mogtedo, Kaibo, Tiebé-lé et Bittou, représentant au total environ 40.000 ha) dont les résultats permettront de présenter au groupe de la BIRD le dossier de factibilité du projet.

8 — LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION: 8199 millions Fr CFA

LA SITUATION ACTUELLE

La situation actuelle de l'industrie voltaïque a été présentée à partir du rapport d'activité 1971 de la direction du développement industriel. Les chiffres globaux fournis par le plan permettent d'en préciser l'importance.

Le nombre des usines et unités de production est passé de 38 fin 1965 à 45 fin 1968, 50 fin 1969 et 63 en 1972 (bâtiment et TP exclus), dont 26 industries alimentaires, 13 garages et tôleries, 7 industries textiles, 4 industries de matériaux de construction et du bois et industries de montage, 3 imprimeries, 2 industries chimiques et 1 industrie des métaux. Ouagadougou comptait 30 entreprises industrielles en 1972 contre 24 à Bobo-Dioulasso et 9 (industries alimentaires et textiles) dans les autres centres.

La valeur de la production industrielle est estimée à 8,8 milliards Fr CFA en 1970 dont 4.090 millions pour les industries alimentaires, 1.550 millions pour les industries textiles, 1.880 millions pour les industries des métaux, 888 millions pour l'énergie et 432 millions pour les autres industries. Les 15 projets prévus par le plan-cadre 1967-1970 (11 réalisés + la minoterie des GMV hors plan) auraient dû procurer une production supplémentaire de 3.600 millions. La valeur ajoutée par l'industrie représentait environ 3,1 milliards en 1970, dont notamment 1.343 millions pour les industries alimentaires.

Le nombre d'emplois industriels était estimé à 2.600 personnes en 1970 dont les salaires ont représenté 630 millions. Le plan cadre 1967-1970 avait prévu la

création de 1.035 emplois nouveaux (525 pour VOLTEX) sur lesquels 982 ont été réalisés.

Des mesures d'incitation à l'industrialisation ont été prises à la fin du plan-cadre, notamment l'adoption en décembre 1970 d'un nouveau Code des investissements et la création en décembre 1970 de l'office de la promotion de l'entreprise voltaïque (OPEV) devenu opérationnel en octobre 1971, et en août 1969 du Fonds de garantie des crédits aux petits et moyennes entreprises commerciales, artisanales et industrielles voltaïques. Le 2ème plan quinquennal prévoit la réalisation d'une nouvelle zone industrielle à Ouagadougou et, en tranche optionnelle, l'extension de la zone industrielle de Bobo-Dioulasso et la création d'un premier domaine industriel pilote à Ouagadougou.

LE 2e PLAN

Le 2ème plan quinquennal 1972-1976 met l'accent sur la transformation des produits locaux pour substitution aux importations ou pour l'exportation, "l'objectif que le pays peut se fixer à long terme étant qu'il soit d'ici à 1990 presque semi-industrialisé".

Les projets industriels

15 projets industriels sont prévus, en dehors de la tranche optionnelle et des projets reportés au 2ème plan.

— Le projet agro-industriel sucrier de la SOSU-HV de Banfora dont la capacité de production sera à partir de 1976-1977 de 20.000 T de sucre raffiné à partir d'une plantation de 2.250 ha, représente le principal projet industriel de la Haute-Volta avec 4.417 millions d'investissements dont 1.685 millions pour la partie

agricole et 2.732 millions pour la partie industrielle, l'ensemble figurant au chapitre industrie.

— Les autres projets d'industries agricoles ou alimentaires concernent le complexe de production de concentrés de tomates de la TOMETETE dont l'objectif est de couvrir environ la moitié des besoins des 5 pays de l'Entente estimés à plus de 6.000 T par an (201 millions d'investissements en 1972 et 1973), la construction de 4 rizeries dans la vallée du Kou, à Ouagadougou, à Fada N'gourma et à Banfora (215 millions pour les 5 années), la réalisation de boulangeries industrielles (100 millions envisagés en 1972) et la nouvelle huilerie de la SHSHV (710 millions en 1972 et 1973).

— Les projets d'industries textiles concernent les 2 extensions de l'usine VOLTEX pour la fabrication de la cretonne (950 millions de 1972 à 1974) et pour la création d'une bonneterie (45 millions en 1972, mise en service prévue en 1973) ainsi qu'une nouvelle usine d'égrenage de coton à Houndé (260 millions en 1975 et 1976).

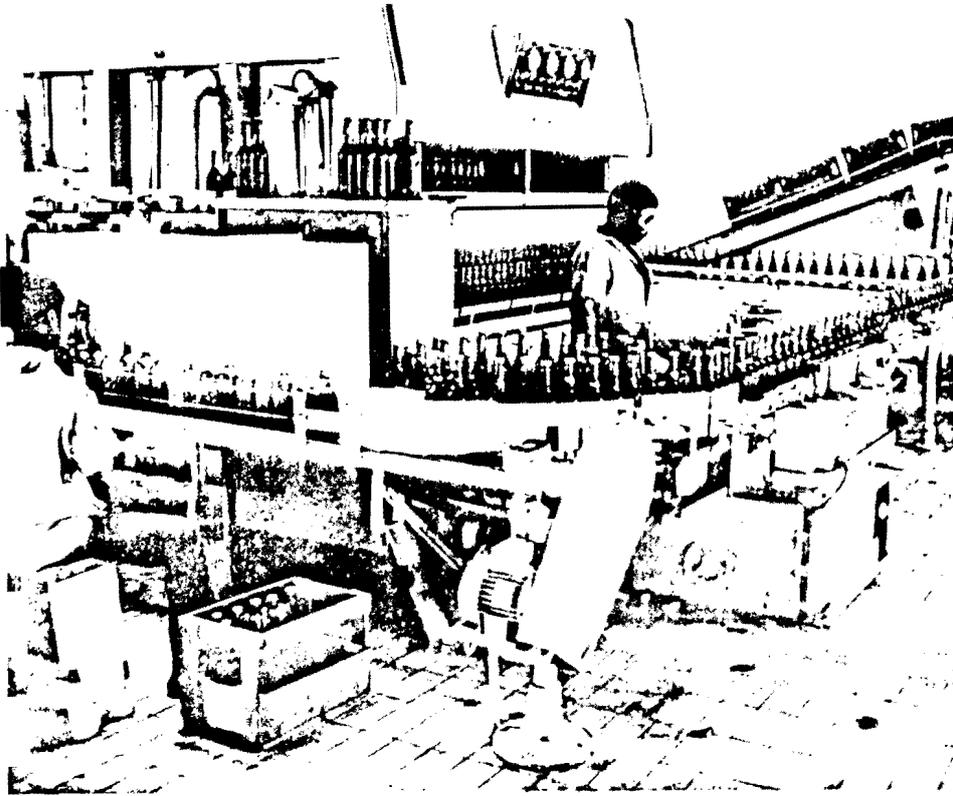
— Les 3 projets d'industries des métaux comprennent une petite clouterie d'une capacité de 160 T par an (7 millions d'investissements en 1973, 70 T prévues pendant les premières années faute d'un marché suffisant) et une usine d'articles de ménage et de cuisine en fer galvanisé (220.000 seaux par an notamment, 25 millions d'investissements en 1974).

— Les 3 projets d'industries chimiques et du caoutchouc comportent la fabrique de piles sèches de SOPIVOLTA (capacité de production: 9,2 millions d'unités; investissements: 120 millions en 1973), la fabrique de gaz industriels de VOLTOA à Ouagadougou (81 millions d'investissements en 1972) et l'usine de pneumatiques et chambres à air pour cycles et moto-



657 millions pour l'usine de la SAP à Bobo-Dioulasso.

Le plan voltaïque



L'usine BRAVOLTA de Ouagadougou.

cycles de Bobo-Dioulasso (657 millions en 1974).

Investissements industriels

Les investissements industriels prévus durant le plan quinquennal s'élèvent au total à 8.199 millions, soit 13 % des investissements globaux, dont 5.643 millions (8,8 %) pour les industries alimentaires, 255 millions pour les industries textiles (15,3 %), 858 millions pour les industries chimiques et du caoutchouc (10,5 %), 32 millions pour les industries des métaux et 11 millions pour la zone industrielle de Ouagadougou. (Par comparaison, le plan cadre quadriennal 1967-1970 avait prévu 448 millions d'investissements industriels dont 3.584 millions financés avec le projet hors plan des GMV et 2.935 millions réalisés).

La répartition annuelle des investissements devrait progresser de 1.308 millions en 1972 à 3.902 millions en 1973 pour redescendre à 1.959 millions en 1974, 772 millions en 1975 et 258 millions en 1976.

Le financement des investissements devrait provenir de prêts de la CCCE, du FAC, du FED, de la BEI ou de la BIRD pour 4.425 millions (pour le seul complexe sucrier, 1.400 millions du FED, 1.300 millions de la CCCE, 250 millions du FAC), de crédits de la BAD pour 537 millions (usine de pneumatiques), de crédits de l'ID pour 260 millions (usine d'égrenage),

de subvention de la BEI pour 481 millions, du secteur privé pour 1.531 millions et de subventions diverses notamment budgétaires, pour 750 millions.

Les effets du plan

Les effets du plan ont été chiffrés.

— La production industrielle devrait passer de 8,8 milliards en 1970 à 12,1 milliards en 1976 dont 6.160 millions pour les industries alimentaires, 1.660 millions pour l'énergie, 1.630 millions pour les industries textiles, 1.980 millions pour les industries des métaux et 691 millions pour les industries diverses, la plus forte augmentation concernant les industries alimentaires (2.070 millions) en raison du projet sucrier. Le taux moyen de croissance annuelle se situerait à 7,8 % (9,8 % pour les industries alimentaires, 11,2 % pour l'énergie, 6,9 % pour les industries textiles...) soit 3,95 % en tenant compte de la hausse des prix. La valeur ajoutée devrait passer de 3,1 milliards en 1970 à 5,8 milliards en 1976 dont 2.950 millions pour les industries alimentaires, 1.260 millions pour l'énergie, 605 millions pour les industries textiles, 510 millions pour les industries des métaux et 485 millions pour les industries diverses. Les emplois nouveaux de 1972 à 1976 devraient s'élever à 2.219 (56 cadres supérieurs), dont notamment 1.455 dans les industries alimentaires, 382 dans les industries textiles, 194 pour l'usine de pneumatiques et 126 pour les industries chimiques.

Les 19 projets portés en tranche optionnelle, faute de promoteur au moment de leur élaboration, représentent 1.916 millions d'investissements.

Les principaux de ces projets concernent une usine de broyage de clinkers (303 millions), une fabrique de remorques et d'outillage agricole (200 millions), la zone industrielle de Bobo-Dioulasso (150 millions), une manufacture de cartouche de chasse (147 millions), le domaine industriel pilote de Ouagadougou (131 millions), le projet régional de conserverie de viande (110 millions), une fabrique de cahiers et d'articles de papeterie (100 millions), une fabrique d'objets en plastique (81 millions).

La dizaine de projets reportés sur le 2ème plan quinquennal représentent environ 1,5 milliard d'investissements. Les principaux d'entre eux concernaient un laminoir (530 millions), une fabrique de pièces détachées de véhicules à 2 roues (350 millions), le conditionnement de produits pharmaceutiques (230 millions), une tannerie (130 millions), une fabrique de sacs d'emballage en papier et carton (80 millions), le traitement des ordures ménagères (57 millions).

LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE

La recherche géologique et minière, qui figure dans la rubrique "statistiques, enquêtes et recherches", fait l'objet de 14 projets dont certains entrent dans le programme de l'Autorité de développement intégré du Liptako-Gourma.

Les dépenses prévues s'élèvent à 1.633 millions Fr CFA dont 378 millions pour 4 études de base. Les 9 prospections et recherches minières concernent en particulier les 1ère et 2ème phase des recherches minières dans le nord (342 millions en 1972 et 1973 et 360 millions en 1974 et 1975), la reconnaissance et l'évaluation des indices de bauxite du centre et de l'ouest (27 millions en 1972), la recherche de diamants (35 millions en 1974 et 1975), la prospection aérienne sur Boromo et Houndé (124 millions en 1973). L'étude préparatoire à l'exploitation de Tambao figure pour 130 millions en 1973 et 1974.

Le financement doit provenir du PNUD pour 824 millions, du budget national pour 353 millions, du FAC pour 172 millions, de la Roumanie pour 149 millions de l'agence canadienne pour le développement international (ACDI) pour 135 millions. En conclusion, "on espère à la fin de ce plan quinquennal avoir une connaissance assez poussée des indices existants sur le territoire voltaïque et déterminer les gisements susceptibles d'être exploités. Le grand espoir, c'est d'arriver à réaliser l'exploitation du gisement de Tambao découvert depuis 1960".

Le plan voltaïque

9 — L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS

L'INFRASTRUCTURE ROUTIERE

L'infrastructure routière bénéficie de près de 19 % des investissements du plan. La situation du réseau routier, qui comprend environ 400 km de routes bitumées, s'est améliorée depuis le rétablissement du Fonds routier en 1967. L'entretien de l'ensemble des routes nationales et de la route départementale n° 1 Ouagadougou-Kongoussi (4.500 km au total) a permis de stopper une dégradation régulière jusqu'en 1967. Cependant, à l'exception des routes bitumées (Bobo-Dioulasso-Faramana-Frontière Mali, Ouagadougou-Frontière Ghana et Ouagadougou-Zorgho), "la quasi totalité des routes nationales présentent un phénomène très accentué de tôle ondulée, cause d'une usure anormale du matériel roulant et de nombreux accidents".

Les autres routes sont beaucoup plus des pistes, dont l'entretien n'est en outre pas assuré, que des routes en terre. Une étude sur crédits FAC en vue de l'établissement d'un programme d'entretien des routes départementales et des pistes principales de desserte des zones de production agricole "devrait aboutir à la création d'une unité de travaux d'entretien équipée en matériel sur crédits BIRD (225 millions prévus de 1974 à 1976).

Le 2ème plan poursuit le programme de bitumage et d'aménagement des routes en terre commencé sous le 1er plan.

Les objectifs économiques des investissements du réseau routier visent le transport des marchandises au meilleur coût, la maximalisation de l'effet inducteur sur la production et la commercialisation, surtout pour les routes secondaires, l'absence de concurrence directe avec le chemin de fer en cas de moindre prix de revient pour le dernier, et l'élimination des goulots d'étranglement susceptibles de freiner le développement touristique.

Le programme de bitumage de la période 1972-1976 recherche la diversification des axes de communication avec la côte (Ghana et Togo), la réduction des disparités régionales (désenclavement de la boucle de la Volta noire), le développement des voies de transit international avec le Niger et le Mali. Si "la politique d'ouverture sur les pays voisins commencée pendant le 1er plan est poursuivie, l'unité nationale sera par ailleurs soutenue par le début de la réalisation de la liaison Ouagadougou-Bobo-Dioulasso qui pourrait emprunter le tracé Ouagadougou-Sakoinsé-Koudougou-Koudougou-Bobo-Dioulasso non parallèle au rail". (La RN 1 actuelle passe, après Sakoinsé, par Sabou, Boromo et Houndé).

Le programme d'aménagement des routes

secondaires est "surtout orienté vers l'amélioration des pistes de collecte de produits agricoles.

Les investissements du 2ème plan comportent 4 grandes catégories de projets sans la tranche optionnelle.

— Le programme d'entretien des routes nationales et des routes départementales et pistes principales représente 3.495 millions pour les 5 années.

Au cours des 6 années 1967 à 1972, le FAC a accordé 1,2 milliard Fr CFA de concours divers (assistance technique, fourniture de véhicules et d'engins routiers, ainsi que de pièces de rechange en vue de la constitution à partir de 1972-1973 d'un parc capable d'assurer la permanence des chantiers, modernisation des ateliers de la subdivision d'outillage mécanique).

Les 5 projets d'étude de bitumage (495 millions au total) concernent les RN 1 Ouagadougou-Sakoinsé et RN 14 Sakoinsé-Koudougou, la RN 2 Ouagadougou-Ouahigouya-Mali, la RN 4 Fada-N'Gourma-Frontière du Niger (105 millions sur crédits de l'US-AID); la RN 1 Bobo-Dioulasso-Houndé et la RN 10 Bobo-Dioulasso-Dougou. L'étude de l'amélioration de la circulation à Ouagadougou (millions du FAC) est également envisagée. "En ce qui concerne la liaison vers le Mali, l'étude financée par le FED (155 millions en 1973 et 1974) devrait permettre de déterminer si le tracé de la route à partir de Ouahigouya se dirigera vers Ouagadougou ou vers Koudougou. Le 2ème tracé serait moins onéreux. Mais la distance Ouagadougou-Ouahigouya serait plus importante. Il convient d'ailleurs de tenir compte des Maliens qui souhaitent d'une part rejoindre le chemin de fer et, d'autre part, pouvoir disposer d'une route bitumée jusqu'à Accra".

— Les travaux de bitumage (6.294 millions au total), en dehors de ceux des routes Ouagadougou-Pô-Ghana et Ouagadougou-Zorgho récemment terminées (959 millions inscrits au plan pour l'année 1972), concernent :

— l'achèvement de Zorgho-Koupela (37 km) pour la mi-1974 (1.621.000 UC du 3ème FED; 450 millions inscrits au plan).

— la route Koupela-Frontière du Togo financée jusqu'à Nianguédi (92 km) par le 3ème FED (6.518.000 UC) et pour les 58 km restants par le 4ème FED (2 milliards inscrits au plan pour les années 1972, 1973 et 1974).

— la route Ouagadougou-Ouahigouya-Mali (250 km) sur crédits du 4ème FED (400 millions).

— La route Ouagadougou-Sakoinsé-Koudougou (100 km) sur le 4ème FED (études financées sur le 3ème FED pour 55 millions Fr CFA en juillet 1972; 1.020 millions inscrits au plan en 1975

et 1976).

— la route Bobo-Dioulasso-Dougou sur financement BIRD (400 millions en 1976)

— la route Bobo-Dioulasso-Houndé sur financement BIRD (350 millions en 1976).

— la route Koupela-Fada-N'Gourma sur financement du 4ème FED (440 millions inscrits au plan en 1976).

— Les études et travaux sur les routes secondaires représentent 1.339 millions d'investissements dont notamment 300 millions (BIRD) en 1975 et 1976 pour la route Solenzo-Ban, 263 millions (BIRD) en 1972 et 1973 pour la route Koudougou-Solenzo, 230 millions (FAC) en 1975 et 1976 pour la route Pô-Djipologo, 200 millions (FAC) en 1972 et 1973 pour la route Manga-Garango-Tenkodogo, 150 millions (FAC) en 1973-1974 pour la route Koudougou-Sapala.

— La tranche optionnelle représente 2.565 millions dont notamment 1.730 millions pour le bitumage de la RN 4 Fada-N'Gourma-Frontière du Niger, 380 millions pour la route Fada-N'Gourma-Bogande, 260 millions pour la route Kantchari-Bottou-Frontière du Niger, 110 millions pour l'étude de la route Ouagadougou-Leo. "Compte tenu du développement industriel de la région de Banfora et bien qu'il ne soit pas prévu dans le 2ème plan par suite des autres priorités, le bitumage de la route Bobo-Dioulasso-Banfora risque d'apparaître nécessaire dans les prochaines années. Le financement pourrait alors être proposé à la BIRD".

Le financement des investissements du programme du plan devrait provenir des aides extérieures pour 9.158 millions dont 1.463 millions du FAC, 5.689 millions des 3ème et 4ème FED, 1.826 millions de la BIRD-AID, 105 millions de l'US-AID et 75 millions de la CCCE (travaux d'amélioration de la circulation à Ouagadougou).

Le Fonds routier, sous réserve d'une affectation de la totalité des 59 % des taxes sur les carburants prévus pour son alimentation, devrait participer pour 2.470 millions en 5 ans, soit par an de 438 millions en 1972 à 554 millions en 1976. Jusqu'ici la dotation du Fonds a été légèrement inférieure aux recettes réalisées (381 millions sur 425 millions en 1971).

L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE

L'infrastructure ferroviaire de la RAN fera l'objet d'investissements importants, mais concernant à la fois la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta dont les parts respectives sont parfois difficiles à ventiler.

Le plan cadre 1967-1970 ne prévoyait des investissements qu'en tranche opti-

Le plan voltaïque

nelle: 1.900 millions dont 250 millions pour l'étude de la voie Ouagadougou-Tambao (350 km) et 1.650 millions pour la construction du tronçon de voie ferrée Ouagadougou-Kaya (91 km). La réalisation du programme n'a concerné que l'étude du tronçon Ouagadougou-Kaya, le financement de la construction n'ayant pas été trouvé. Par contre, certains investissements ont été réalisés hors plan par la RAN (bureaux, extension du buffet-hôtel de Ouagadougou...).

Les objets du 2ème plan visent à améliorer les conditions de transport sur le réseau existant, compte tenu de l'accroissement du trafic envisagé.

A long terme, la RAN s'oriente vers une extension du réseau ferré qui pourrait comprendre vers 1985-1990 2 nouvelles sections: Ouagadougou-Tambao, avec prolongement éventuel vers Ansongo, et Diour-Niamey".

Les investissements de la RAN durant la période 1972-1976 représentent 12 milliards Fr CFA pour l'ensemble du réseau. Les projets concernant exclusivement la

Haute-Volta, les seuls à être repris par le plan, se montent à 1.192 millions financés par la RAN, dont 217 millions de constructions nouvelles pour le buffet-hôtel de Bobo-Dioulasso (187 millions) et 945 millions pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures existantes. La seule étude concerne la voie ferrée Kaya-Dori-Tambao (30 millions en 1971 et 1972) en complément de l'étude de la section Ouagadougou-Kaya du 1er plan.

Les projets de la RAN concernant exclusivement la Côte d'Ivoire se montent à 7.405 millions, dont notamment 5.698 millions pour la voie PK 188-Tafire.

Les projets de la RAN communs aux 2 pays s'élèvent à 3.492 millions dont notamment 2.857 millions pour l'achat de matériel tracteur et tracté.

L'accroissement moyen annuel du trafic global de la RAN serait de 3% pour le trafic voyageurs et de 5% pour le trafic marchandises.

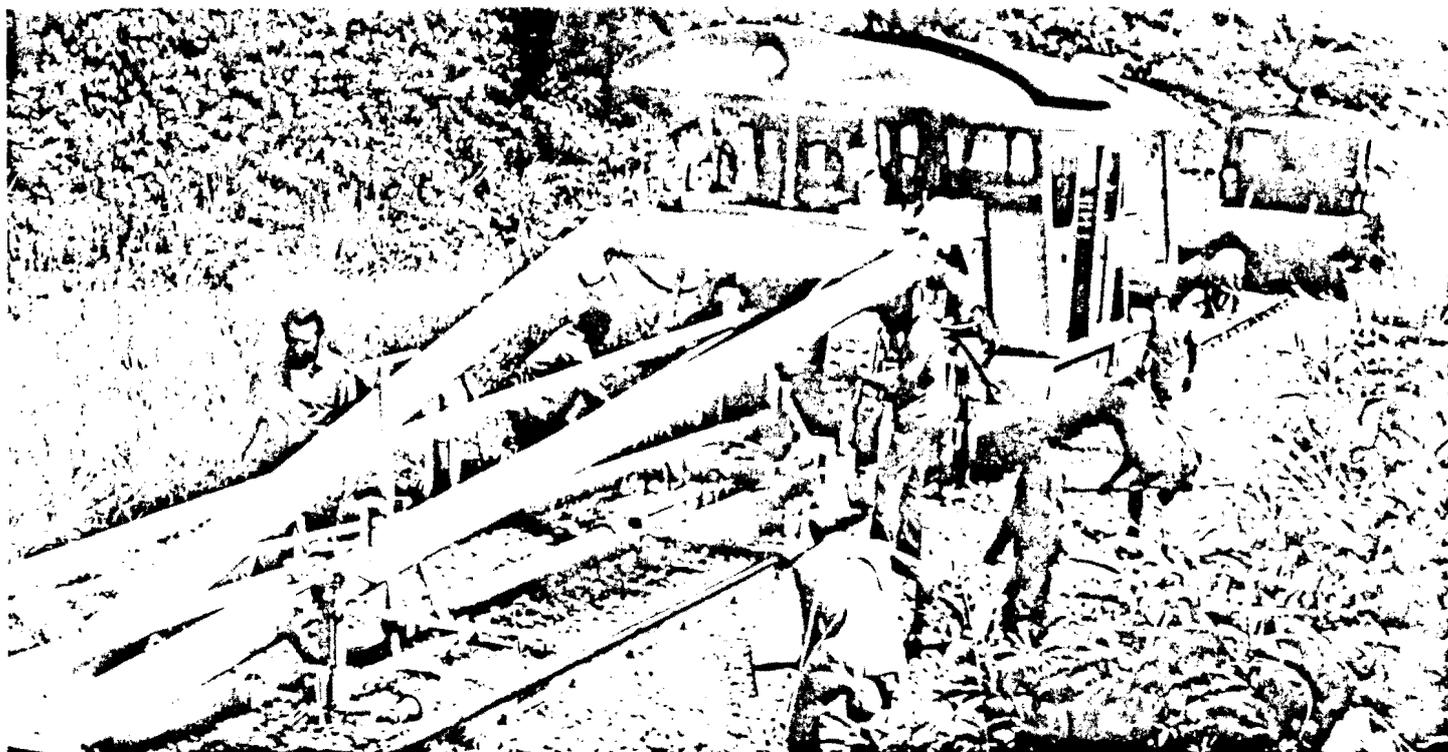
L'infrastructure aérienne fait l'objet de prévisions d'investissements de 529 millions.



	1970	1975	1980	1985 (1)		
				Réseau actuel	Tambao	Tambao et Niamey
Millions VK	626	887	1.120	1.500	1.512	1.519
Millions TK	404	542	658	840	1.707	1.846
Millions Fr CFA

(1) dans les 3 hypothèses: réseau actuel, réseau actuel + ligne Tambao et réseau actuel + Tambao et Niamey.

De nombreux travaux ferroviaires sont en cours. Ci-contre, on pose un appareil de voie dans la nouvelle gare d'Agban. Ci-dessous, une bourreuse BWRI 85 Matixa en action.



Le plan voltaïque

10 — L'INFRASTRUCTURE DES TELECOMMUNICATIONS: 2.281 millions Fr CFA

Infrastructure des postes et télécommunications, qui relève depuis janvier 69 de l'Office des postes et télécommunications (OPT), n'a enregistré qu'un taux de réalisation de 50 % des prévisions du plan cadre 1967-1970 en raison du retard pris pour les 3 plus importantes opérations (extension du réseau à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso reconversion de 400 km de lignes aériennes en lignes bilifaires et extension du central de Ouagadougou).

L'infrastructure postale comprend 27 bureaux (22 de plein exercice et 5 recettes de distribution) et 35 agences postales, soit 2 établissements desservant en moyenne chacun 4.300 km et 78.000 habitants.

L'infrastructure des télécommunications est en voie de modernisation. "La création de l'OPT a permis de stopper la lente dégradation constatée depuis quelques années des réseaux télégraphiques nationaux". En dehors du central automatique Crossbar Pentaconta de Bobo-Dioulasso d'une capacité de 800 lignes mis en service en septembre 1970 sur crédits FAC de 83 millions, "les installations actuelles demeurent cependant encore très insuffisantes".

Les objectifs généraux de l'OPT concernent :

- l'amélioration progressive de la desserte postale des voltaïques. Le 2ème plan prévoit à cet effet d'une part la création d'un service de poste automobile rurale comportant 18 circuits, dont la mise en place sera étalée sur 10 ans (36 millions durant le plan et 20 millions pour un atelier garage) et d'autre part la construction ou la reconstruction de 8 nouveaux bureaux de poste à Koudougou, Batié, Ouahigouya, Diapaga, Orodora, Gourcy, Niangoloko et Réo (69 millions sur crédits OPT et Loterie nationale).
- l'amélioration des communications intérieures et internationales en matière de télécommunications, compte tenu notamment de la position privilégiée de la Haute-Volta qui possède une frontière commune avec 6 Etats (Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Dahomey, Togo et Ghana) et de sa vocation à assurer un transit international.

E 2e PLAN

Le 2ème plan quinquennal (1972-1976) prévoit 2.081 millions d'investissements pour les seules télécommunications contre seulement 399 millions pour le plan-cadre 1967-1970 (295 millions pour le plan intérimaire 1971).

Le complexe de télécommunications de Ouagadougou, qui a bénéficié fin décembre 1971 d'un crédit FAC de 105 millions, devrait être réalisé en 1974, son étude ayant été récemment effectuée par la SOFECOM. L'extension du central automatique de Ouagadougou de 1.000 lignes (depuis mars 1965) à 1.500 lignes, qui est en cours sur crédits FAC de 30 millions Fr CFA accordés en 1970, représente une solution provisoire dans l'attente de l'installation d'un nouveau central nécessitant par une progression de la demande à un taux annuel d'environ 15 %.

L'autocommutateur du type R 6, dont l'abandon depuis 1971 par l'administration française risque de poser des problèmes d'approvisionnement en pièces de rechange, serait maintenu jusque vers 1980 (cap des 4.000 abonnés).

Un nouveau central du type Crossbar Pentaconta sera installé à Ouagadougou, avec une capacité initiale de 3.000 lignes, extensible à 10.000 lignes.

Un centre de transit national (CTN) sera équipé d'un autocommutateur inter-urbain d'une capacité de 130 circuits de départ et 150 circuits d'arrivée, ainsi que d'un commutateur inter-urbain manuel pour l'exploitation des liaisons de brousse non automatisées, la 1ère tranche portant sur un autocommutateur de 40 circuits de départ et 40 circuits d'arrivée permettant essentiellement l'exploitation automatique avec Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Le centre de transit international de 3ème catégorie (CT 3) prévu par le plan mondial de télécommunication sera équipé, en 2 tranches également, d'un autocommutateur de 70 circuits de départ et de 70 circuits d'arrivée et d'un commutateur manuel pour l'exploitation des liaisons non automatisées. La 1ère tranche correspond essentiellement au rattachement du CT 3 de Ouagadougou au CT 2 d'Abidjan, équipé d'une station terrienne de communications par satellites récemment inaugurée qui est destiné à acheminer le trafic intercontinental de la Côte d'Ivoire et des Etats voisins intéressés.

L'automatisation du réseau téléphonique de Koudougou a fait l'objet de 25 millions Fr CFA de crédits FAC en déc. dernier, comprenant également l'extension de la capacité du central de 100 lignes (70 abonnés actuellement) à 200 lignes. Après la mise en service en 1973 d'un réseau hertzien Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, les équipements aériens à courants porteurs de 12 voies utilisés sur cette liaison seront disponibles pour la réalisation d'un réseau de 12 voies Ouagadougou-Koudougou.

L'automatisation des réseaux est également prévue à Ouahigouya (200 lignes), Banfora (200 lignes), Fada N'Gourma (100 lignes), Kaya (100 lignes), Tambao (100 lignes).

La réfection et l'extension des réseaux urbains de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont prévues ainsi que la construction de 600 km de lignes téléphoniques interurbaines sur les 200 millions de crédits accordés par l'AID-ONU en 1970.

4 faisceaux hertziens à vue directe ont été préférés pour les liaisons internationales à des lignes aériennes à très large bande (TLB) ou à des câbles souterrains. **La liaison hertzienne Ouagadougou-Bobo-Dioulasso-Côte d'Ivoire** est en cours de réalisation sur crédits FAC (200 millions Fr CFA) et CCCE (230 millions Fr CFA).

Raccordé au réseau ivoirien Abidjan-Bouaké (terminé)-Korhogo-frontière Haute-Volta, ce réseau reliera Ouagadougou à Bobo-Dioulasso en 7 bonds et Bobo-Dioulasso à Korhogo en 4 bonds.

L'étude de la réalisation des 3 faisceaux Ouagadougou-Koupéla-frontière Togo (260 km) se raccordant au faisceau en cours de réalisation entre Lomé et Lama-Kara, Koupéla-frontière du Niger (260 km) et Bobo-Dioulasso-frontière du Mali (130 km) est en cours d'achèvement sur crédits PNUD par une firme canadienne.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements des postes et télécommunications durant le second plan s'élèvent au total à 2.281 millions, dont notamment 1.100 millions pour les 4 faisceaux hertziens et 387 millions pour le nouveau complexe de Ouagadougou, non compris 105 millions pour la poste, 57 millions pour l'infrastructure administrative et 43 millions pour la formation (développement de l'Ecole nationale des P et T (ENTP) réalisée sur crédits FAC et inaugurée en mai 1972 et création d'une Ecole professionnelle des P et T). Le financement devrait provenir de l'OPT pour 490 millions, soit 21,5 % du total du FAC pour 888 millions, de la CCCE pour 465 millions, de la BIRD pour 194 millions, du Canada pour 120 millions.

Les prévisions de trafic des télécommunications portent sur une progression de 15 à 20 % par an, soit au moins un doublement en 5 ans. Le nombre des agents de l'OPT devrait passer de 556 fin 1971 à 702 fin 1976.

Le plan voltaïque

11 — LE COMMERCE

"L'ensemble du commerce de la Haute-Volta dépend de la direction du commerce" avec les organismes qui lui sont rattachés (Caisse de stabilisation des prix des produits, Fonds de stabilisation du prix du sucre, Fonds de régularisation des prix de la farine de froment) et les organismes sous tutelle : Sté voltaïque de commercialisation (SOVOLCOM), Office national des céréales (OFNACER), Hôtel Indépendance.

Une réorganisation assez profonde du commerce intérieur a été entraînée par la réduction du réseau de comptoirs et le repli dans les centres importants des grandes stés commerciales qui "se sont regroupées pour donner naissance à la SOVOLCI (CFAO, SCOA, King Hte Volta) ou ont pris le statut de Stés locales".

"18 firmes principales exercent leurs activités dans les grandes villes, notamment la SOVOLCI, Peyrissac Haute-Volta, la Sté africaine de représentation (SAR), le Comptoir de l'automobile, du matériel industriel, du cycle et de l'outillage (CAMICO), les Ets Brossette et Valor, la Sté commerciale et industrielle de la côte d'Afrique (CICA), les Ets Aubaret, la King Haute-Volta, la SCOA.

La SOVOLCOM, qui a regroupé depuis avril 1967 les biens, après leur échec, de l'Office de commercialisation (OFCOM) et de la Coopérative centrale de consommation de Haute-Volta (CCCHV), possède actuellement 22 boutiques dont le chiffre d'affaires (1.040 millions au total en 1971 alors que le plan cadre envisageait 1.500 millions en 1970 dont 1/4 à la collecte) est constitué pour 65 % par les ventes en gros. L'office national des céréales (OFNACER), récemment créé, met en place une structure de stockage de produits de première nécessité. "Dans la 2ème phase de son intervention, l'OFNACER participera au financement des organismes d'encadrement et de vulgarisation en vue de l'amélioration de la production céréalière".

Les réalisations du plan cadre 1967-1970 ont été "bien modestes" par rapport aux prévisions, qui portaient uniquement sur le commerce lié au secteur public, en raison des difficultés initiales de la SOVOLCOM, "principale opération pour la réorganisation du commerce rural".

Sur le plan financier, les investissements portent sur 128 millions (330 millions prévus dont 246 millions pour la SOVOLCOM et 84 millions pour la Chambre de commerce) dont 97 millions pour la Chambre de commerce (80 millions pour l'entrepôt de la gare de Ouagadougou, 7 millions pour le laboratoire de conditionnement et, hors plan, 10 millions pour la part voltaïque des entrepôts de la CFDT à Abidjan) et 31 millions pour la SOVOLCOM (6 millions pour des magasins de vente en brousse et 25 millions hors plan).

Sur le plan économique, "les résultats ne sont pas satisfaisants bien qu'en 1970 les principales firmes de la Haute-Volta aient réalisé un chiffre d'affaires supérieur de 21 % à l'année précédente".

L'effectif utilisé par le secteur du commerce était de 41.646 agents dont 40.172 pour le commerce traditionnel et 1.474 pour le commerce moderne (chiffre de 1968, les derniers connus). "Les revenus de ces personnes se sont chiffrés à quelque 10.668 millions Fr CFA" (10.043 millions pour le commerce traditionnel donnant une ressource monétaire par tête de 250.000 Fr CFA et 645 millions pour le commerce moderne donnant une ressource monétaire par tête de 437.585 Fr CFA).

Le 2ème plan quinquennal 1972-1976 ne programme également dans l'ensemble que les investissements du commerce lié au secteur public.

La politique générale de développement commercial vise le renforcement des structures commerciales, le rôle de la SOVOLCOM et de l'OFNACER devant s'amplifier. Les objectifs visent plus particulièrement :

— la réorganisation de la Chambre de commerce en vue d'une meilleure adaptation.

— la mise au point du statut de la profession de commerçant dont un projet envisage notamment que la proportion des nationaux voltaïques dans le total des employés de l'entreprise ne pourra être inférieure à 50 % pour le personnel de direction, 60 % pour le personnel technique et 100 % pour les autres personnels.

— la promotion et la formation des commerçants grâce notamment à l'Office de promotion des entreprises voltaïques (OPEV) et au Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises voltaïques. "(A partir de l'année 1972, l'Institut universitaire de technologie de Ouagadougou fournira des cadres au commerce voltaïques)". "Au niveau de la Chambre de commerce existe un service chargé de conseiller les commerçants, entre autres, pour la présentation de leurs dossiers auprès des établissements de crédits, à partir des avantages que donne le Fonds de garantie".

— la création d'un Centre national de promotion des exportations ainsi que la rénovation des structures existantes en ce qui concerne l'information, le marketing et l'action commerciale extérieure.

Les objectifs du 2ème plan concernent plus particulièrement la diversification des voies d'accès commerciales à la côte, la promotion des petites entreprises voltaïques. "le développement sur des bases économiques, saines et concurrentielles du commerce de distribution d'Etat et d'autres organismes publics", l'amélioration du

commerce de distribution des biens d'équipement et de collecte dans le secteur rural et le développement des échanges inter régionaux de céréales avec constitution de stocks.

Les investissements envisagés pour 3 études (8 millions du FED en 1973 pour la promotion du petit commerçant voltaïque, 125 millions de 1972 à 1976 pour la création d'un prix unique des engrais et insecticides pour arachide et sesame et 8 millions du FED en 1972 pour la création d'un prix d'achat unique au producteur sur tout le territoire pour les produits de rente) et pour 11 projets d'infrastructure s'élèvent à 1.434 millions. Les principales opérations retenues concernent la construction par l'OFNACER de 9 centres de stockage de céréales à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Djibo, Ouahigouya, Tougan, Dori, Bogandé, Kaya et Boromo (818 millions repartis sur les 5 années), la construction par la SONAVOCT de 3 salles de cinéma dont 1 climatisée à Ouagadougou (130 millions), celle d'un entrepôt portuaire à Lomé (100 millions) et, par la Chambre de commerce, d'un entrepôt à la gare de Ouagadougou (80 millions), diverses constructions de la SOVOLCOM (magasins de stockage, 3 boutiques à Kongoussi, Houndé et Markoye) et enfin l'aménagement de l'hôtel Indépendance (64 millions).

Les effets du plan devraient notamment se traduire par :

— une augmentation du chiffre d'affaires du commerce de 13.837 millions en 1968 à 21.210 millions (Francs 1968) en 1976 dont 15.284 millions pour le commerce traditionnel et 5.836 millions pour le commerce moderne, soit une croissance de 42,56 % pour le commerce traditionnel et de 87,29 % pour le commerce moderne.

— une meilleure politique de distribution et de collecte grâce à l'augmentation du nombre des magasins de la SOVOLCOM et des centres de stockage de céréales de l'OFNACER.

"Si les organismes étatiques d'intervention arrivent à jouer parfaitement leur rôle, il semble que l'on devrait parvenir à supprimer la méfiance traditionnelle des paysans à l'égard des institutions".

12 — LES ASSURANCES

Aucun projet n'est prévu dans le secteur des assurances qui compte 8 Stes françaises dont 4 regroupées en pool et 1 Sté britannique, les Lloyd's. (En 1970, les primes émises sur le marché voltaïque se sont élevées à 332 millions Fr CFA dont 72,3 % pour la branche automobile). Les placements espérés en 1976 devraient atteindre 500 millions Fr CFA.